

INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES DE GESTION  
DES AFFAIRES DE GOMA

« **ISTGA-GOMA** »

**B.P. : 174 GOMA**

E-mail: [istgagoma12@gmail.com](mailto:istgagoma12@gmail.com)

Web : [www.istga.com](http://www.istga.com)



***SECTION SCIENCES DE DEVELOPPEMENT***

**INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES MEMBRES  
DES GROUPES SOLIDAIRES DANS LA VILLE DE GOMA :**

**Contexte et perspectives.**

Par : **BAHATI NGONGOTERA Daniel**

Mémoire présenté et défendu en vue de l'obtention du  
Diplôme de Licence en Sciences de Développement

Option : Gestion de Développement

Directeur : **C.T Gabriel MBUSA MUVUGHE**

Encadreur : **Ass. Michael MURANDYA**

**Année Académique 2019 – 2020.**

## DECLARATION DE L'ETUDIANT

Nous soussigné BAHATI NGONGOTERA Daniel, déclarons que le présent travail de recherche intitulé « *Insertion socio-économique des membres des groupes solidaires dans la ville de Goma : Contexte et perspectives* » est le fruit de nos efforts et qu'il n'a jamais été présenté ni défendu en aucune institution d'enseignement supérieur et/ou universitaire. Nous reconnaissons en outre avoir mentionné toutes les sources de nos informations.

Fait à Goma, le ..... / ..... / 2020.

**BAHATI NGONGOTERA Daniel**

## CERTIFICATION DU DIRECTEUR

Nous soussigné C.T Gabriel MBUSA MUVUGHE, certifions avoir dirigé le travail de l'étudiant BAHATI NGONGOTERA Daniel intitulé « *Insertion socio-économique des membres des groupes solidaires dans la ville de Goma : Contexte et perspectives* ». L'originalité de cette recherche est que la facette exploitée n'a jamais été étudiée par d'autres chercheurs. C'est pourquoi nous le recommandons à la section pour qu'il soit évalué.

Fait à Goma, le ..... / ..... / 2020.

**C.T Gabriel MBUSA MUVUGHE**

II

## DEDICACE

A nos chers parents Jean BAHANI WA KISHUBA et Sabina KA MATE.

## REMERCIEMENTS

Avant toute chose, nous devons reconnaître que la rédaction du présent travail est le fruit de plusieurs efforts tant sur le plan intellectuel, matériel que financier. De ce fait, nous tenons vivement à exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui ont concouru à sa réalisation.

De prime abord, nos remerciements s'adressent à l'Éternel Dieu Tout-Puissant, Maître des temps et des circonstances.

Nous remercions sincèrement le corps académique de l'Institut Supérieur des Techniques de Gestion des Affaires, « ISTGA/Goma » en sigle, particulièrement le Directeur général CT Joseph KYAKIMWA MULERE, pour la formation de qualité dont nous avons été bénéficiaire.

De façon toute particulière, nous tenons à remercier notre directeur de recherche, C.T Gabriel MBUSA MUVUGHE, pour avoir guidé nos pas hésitants, sans oublier notre encadreur de recherche, l'Ass. Michael MURANDYA. Leurs orientations, remarques et suggestions nous ont été indispensables.

Nous remercions notre famille pour son assistance tant morale, financière que matérielle. Nous ne pouvons pas passer sous silence le soutien de notre frère Claude FAIDA SIMWERAY, notre père Jean BAHANI et Papa MASHINDANO, qui ont largement contribué à la réalisation de ce travail.

Enfin, que tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail et dont les noms n'ont pas été cités, reçoivent nos remerciements.

**BAHATI NGONGOTERA Daniel**

## ABREVIATIONS, SIGLES ET SIGNES CONVENTIONNELS

\$	: Dollar américain
%	: Pourcentage
AFDL	: Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération
AGR	: Activité Génératrice de Revenus
ASBL	: Association Sans But Lucratif
Ass.	: Assistant
AVEC	: Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
B.P	: Boîte Postale
C.T	: Chef de Travaux
Comm.	: Commune
COOPEC	: Coopérative d'Épargne et de Crédit
COVID-19	: Coronavirus de 2019
Dr	: Docteur
IMF	: Institutions de Micro-Finance
ISTGA	: Institut Supérieur des Techniques de Gestion des Affaires
MUSO	: Mutuelle de Solidarité
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PED	: Pays en développement
PMEA	: Petites, Moyennes Entreprises et Artisanat
Q.	: Quartier
RCD	: Rassemblement Congolais pour la Démocratie
RDC	: République Démocratique du Congo
SPSS	: Statistical Package for the Social Sciences
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication

## LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

- Tableau n°1 : Evolution de la population de la ville de Goma de 2015 à 2019
- Tableau n°2 : Répartition des enquêtés selon le sexe
- Tableau n°3 : Répartition des enquêtés selon l'état civil
- Tableau n°4 : Répartition des enquêtés selon l'âge
- Tableau n°5 : Répartition des enquêtés selon la profession
- Tableau n°6 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'études
- Tableau n°7 : Le groupe solidaire d'appartenance
- Tableau n°8 : Existence de mécanismes d'insertion socio-économique en faveur des membres
- Tableau n°9 : Ce que fait le groupe solidaire afin de faciliter l'insertion socio-économique
- Tableau n°10 : Retombées socio-économiques dans les activités des membres
- Tableau n°11 : Accompagnement dans le développement des initiatives entrepreneuriales
- Tableau n°12 : La manière dont les membres sont accompagnés
- Tableau n°13 : Stratégies pour la pérennisation de l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires
- Tableau n°14 : Responsabilité ou fonction au sein du groupe solidaire
- Tableau n°15 : Expérience du groupe solidaire en ville de Goma
- Tableau n°16 : Le statut (la nature) juridique du groupe solidaire
- Tableau n°17 : Reconnaissance légale du groupe solidaire
- Tableau n°18 : Les documents légaux en possession du groupe solidaire
- Tableau n°19 : Les mécanismes mis en place par les groupes solidaires pour faciliter l'insertion socio-économique
- Tableau n°20 : Evolution des effectifs des membres au cours des trois dernières années
- Tableau n°21 : Retombées socio-économiques dans les activités des membres
- Tableau n°22 : Stratégies pour la pérennisation de l'insertion socio-économique des membres
- Tableau n°23 : Répartition des responsabilités pour la mise en œuvre stratégies
- Figure n°1 : Schéma du cadre conceptuel de la recherche

## RESUME DU TRAVAIL

Le présent travail porte sur « *Insertion socio-économique des membres des groupes solidaires dans la ville de Goma : Contexte et perspectives* ». Notre préoccupation majeure a été d'étudier les mécanismes d'insertions socio-économique des membres des groupes solidaires, dégager leurs limites et proposer des stratégies adéquates. Ainsi, sur le plan méthodologique, nous nous sommes servis des méthodes descriptive et analytique, appuyées par la technique documentaire, l'interview, le questionnaire et la technique statistique.

Après analyse et discussion des données de l'enquête, les résultats ci-après ont été obtenus :

✓ La majorité des membres des groupes solidaires soit 75% affirment l'existence de mécanismes d'insertion socio-économique au sein de leurs groupes solidaires respectifs : 43,3% d'entre eux indiquent l'octroi de crédit, 31,1% soulignent la facilitation de la constitution de l'épargne, 7,8% parlent de la capacitation entrepreneuriale. Par ailleurs, les responsables des groupes solidaires dont 53,3% indiquent l'octroi de crédit est le principal mécanisme mis en place, 13,3% indiquent respectivement la capacitation entrepreneuriale et le financement de micro-entreprises, 10% parlent de la constitution de l'épargne et du travail en réseau.

✓ Les retombées socio-économiques dans les activités des membres sont soulignées par 36% qui indiquent la création des activités génératrices de revenu, 22,7% l'initiation la bonne gestion de l'argent, 13,3% la création des activités génératrices de revenu et l'initiation la bonne gestion de l'argent. Pour les responsables des groupes solidaires, 43,3% soulignent le renforcement des activités génératrices de revenu, 26,7% indiquent l'initiation à la bonne gestion de l'argent par la pratique de l'épargne et l'investissement, 16,7% parlent de l'acquisition d'une vision entrepreneuriale solidaire, et 13,3% l'achat d'une parcelle et/ou la construction d'une maison.

✓ Des stratégies à mettre en place pour pérenniser l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires par les membres des groupes solidaires : 44% pensent qu'il faut développer les capacités entrepreneuriales, 32% disent qu'il faut mettre en place un fonds de financement des projets d'affaires, 22,7% proposent d'organiser les acteurs en réseaux solidaires. En outre, les responsables des groupes solidaires ont proposé de : développer les capacités entrepreneuriales des membres pour 40%, intégrer l'apprentissage des métiers parmi les activités des groupes solidaires pour 33,3%, mettre en place un fonds de financement des projets d'affaires pour 20%, organiser les acteurs en réseaux solidaires pour 6,7%.

Enfin, après la discussion des résultats, toutes les hypothèses sont confirmées. De ce fait, nous nous sommes servi des résultats obtenus pour formuler des nouvelles stratégies.

## SUMMARY OF THE WORK

The present work is about “Socioeconomic insertion of the members of the solidary groups in the city of Goma: Context and perspectives”. Our major preoccupation was to study the mechanisms of socioeconomic insertion of the members of those groups, to identify their limits and to propose adequate strategies. Thus, on the methodological plan, we used the descriptive and analytic methods, supported by the documentary technique, the interview, the questionnaire and the statistical technique.

After analysis and discussion of the data of the investigation, the results below have been gotten:

- ❖ The majority of the members of the solidary groups either 75% affirm the existence of socioeconomic insertion mechanisms within their respective groups: 43.3% among them indicate the concession of credit, 31.1% underline the facilitation of the constitution of the saving, 7.8% speak of the entrepreneurial capacitation. Otherwise, the persons responsible of the solidary groups of which 53.3% indicate the concession of credit are the main mechanism, 13.3% indicate the entrepreneurial capacitation and the financing of micro-enterprises respectively, 10% speak of the constitution of the saving and work in network.

- ❖ The socioeconomic repercussions in the activities of the members are underlined by 36% that indicate the creation of the income generating activities, 22.7% the initiation the good financial management, 13.3% the creation of the income generating activities and the initiation the good financial management. For the persons responsible of the solidary groups, 43.3% underline the backing of the income generating activities, 26.7% indicate the initiation to the good financial management by the practice of the saving and the investment, 16.7% speak of the acquirement of a solidary entrepreneurial vision, and 13.3% the acquisition of a parcel and/or the construction of a house.

- ❖ About the strategies to perpetuate the socioeconomic insertion of the members of the solidary groups: 44% of those members think that it is necessary to develop the entrepreneurial capacities, 32% say that it is necessary to create a fund of financing of the business projects, 22.7% propose to organize the actors in solidary networks. Besides, the persons responsible of the groups proposed to develop the entrepreneurial capacities of the members for 40%, to integrate the professional training among the activities of the bound groups for 33,3%, to create a fund of financing of the business projects for 20%, to organize the actors in solidary networks for 6,7%.

Finally, after the discussion of the results, all hypotheses are confirmed. Of this fact, we used the results gotten to formulate some new strategies.

## Chapitre 0. INTRODUCTION GENERALE

### 0.1. ETAT DE LA QUESTION

Dans les pays en développement, la question d'insertion socio-économique se pose avec acuité. Au-delà des programmes internationaux et politiques nationales, les acteurs locaux se mobilisent dans le cadre d'une dynamique communautaire qui, non seulement contribue à l'auto-prise en charge, mais également milite pour l'intégration socio-économique.

Dans cette optique, nous nous penchons sur les groupes solidaires afin d'analyser l'impact de leurs projets ou activités en matière d'insertion socio-économique de leurs membres au travers d'une micro-finance basée sur la solidarité mutuelle.

Il convient de rappeler à ce niveau que la question d'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires a déjà été l'objet d'investigation de plusieurs chercheurs qui nous ont précédés, parmi lesquels nous citons :

➤ **DUQUET Diane et al.** (2007), dans leur recherche sur l'insertion sociale et professionnelle, insistent sur le partage de la responsabilité à plusieurs niveaux et sur l'importance de l'éducation et la formation professionnelle. Ils montrent que l'insertion socio-économique est intimement liée à l'insertion socioprofessionnelle qui est l'aboutissement du passage de la jeunesse et du cycle des études à la vie adulte et au cycle de travail rémunéré, d'une certaine forme de dépendance à la pleine autonomie. En fait, il n'y a pas si longtemps encore, l'instruction et l'acquisition de diplôme étaient reconnues d'emblée comme voie par excellence pour se tailler une place sur le marché du travail. Dans cette perspective, les analphabètes et les personnes souffrant d'un handicap physique, intellectuel ou social (la délinquance), étaient généralement considérés comme exclus du marché de travail. Cependant, les problèmes socio-économiques d'actualité comme le taux de chômage de plus en plus élevé, les emplois précaires, la prolifération de diplômés, la concurrence de compétences, l'insuffisance des emplois sur le marché, etc., prouvent à suffisance qu'il ne suffit plus de posséder un certain niveau d'instruction ou disposer d'un diplôme pour accéder à l'intégration socioprofessionnelle.<sup>1</sup>

➤ **YAO ASSOGBA** (2008), dans son ouvrage sur le développement communautaire en Afrique en perspective de la compréhension de la dynamique des populations, la question d'insertion socio-économique prend beaucoup plus d'ampleur quand on y associe la

---

<sup>1</sup> DUQUET Diane et al., *L'insertion sociale et professionnelle, une responsabilité à partager : Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation*, Ed. CSE, Québec, 2007.

problématique de lutte contre la pauvreté dans les pays économiquement pauvres, où se retrouve une grande masse d'analphabètes, une carence criante d'emplois décents et/ou durables, une défaillance des institutions publiques, etc. Néanmoins il s'est développé, en Afrique comme ailleurs dans les PED, une forme d'intégration socio-économique basée sur la dynamique communautaire. Cette dernière tire racines de la solidarité traditionnelle et se développe dans un environnement associatif tout en intervenant, pour l'essentiel, dans un secteur qualifié d'informel. C'est dans ce contexte que des multiples initiatives et projets naissent en faveur des populations pauvres en vue de leur favoriser l'intégration sociale. Ces actions partent de l'alphabétisation aux nouvelles technologies en passant par l'agriculture, la vulgarisation, l'entrepreneuriat, la micro-finance, etc., et cela dans le cadre de structures diverses : coopératives, mutuelles, ASBL, ONG locales, ONG internationales, etc.<sup>2</sup>

➤ **TAILLEFER Bernard** (2012), dans son ouvrage « *La mutuelle de solidarité* », explique que la mutuelle de solidarité n'est pas seulement un lieu de cotisation ou d'octroi de petit crédit ; elle est aussi un lieu de vie, un lieu où les membres réfléchissent sur leur environnement, sur la production, sur l'évolution de la commercialisation, .... Il montre qu'à travers la micro-finance associative, les mutuelles parviennent à financer les activités génératrices de revenu de leurs membres tout en les accompagnant dans un processus d'insertion socio-économique au moyen de l'entrepreneuriat solidaire.

Cependant, il a identifié des déficits en compétences de gestion et en constitution des capitaux permanents. Il propose ainsi d'organiser les acteurs locaux en comités autonomes, de les renforcer en techniques de gestion, de favoriser le travail en réseaux pour faciliter le partage d'expériences, mais aussi l'accompagnement dans la mise en place de fonds permanents de refinancement moyennant le renforcement de « la Caisse Bleue », outre « la Caisse Verte » (épargne-crédit) et « la Caisse Rouge » (aide mutuelle).<sup>3</sup>

➤ **BIDUBULA JUWA** (2010), à travers son étude sur l'état des lieux des mutuelles de solidarité au Sud-Kivu, découvre que les performances financières et sociales du système des mutuelles solidaires semblent encore peu significatives (petites cotisations, faibles montants des crédits et des interventions sociales octroyés en cas de sinistre, corrélation négative entre l'âge et les taux de recouvrement des cotisations, etc.). Cependant, l'implication de ces mutuelles dans la lutte contre la pauvreté et l'insertion socio-économique est d'une efficacité incontestable à petite échelle. De ce fait, il est impérieux qu'elles soient

---

<sup>2</sup> YAO ASSOGBA, *Développement communautaire en Afrique : Comprendre la dynamique des populations*, Ed. PUL, 2008

<sup>3</sup> TAILLEFER Bernard, *La mutuelle de solidarité : manuel de formation*, Dakar, 2012.

appuyés, en particulier par le gouvernement pour leur formalisation et accompagnement institutionnel pour faciliter leur coopération avec des organisations de développement à l'échelle nationale ou internationale, et le renforcement des capacités des animateurs de ces structures en techniques de gestion administrative et financière, de mobilisation communautaire et d'entrepreneuriat solidaire.<sup>4</sup>

➤ **MICHAL MATUL et al.** (2009), dans leur ouvrage sur l'état des lieux de la micro-assurance en Afrique, indiquent que la majorité des populations vivent dans la pauvreté et de ce fait, sont exclues du système d'assurance dont bénéficie une couche sociale minoritaire de travailleurs du secteur formel et de fonctionnaires. Ainsi, la micro-assurance est intervenue pour combler ce vide en permettant aux populations pauvres de pouvoir faire face aux différents risques sociaux à travers des mutuelles solidaires.

Ils proposent ainsi la mise en place de banques communautaires dont ces mutuelles solidaires seront des principaux actionnaires afin de promouvoir le financement des projets générateurs de revenus qui, à leur tour, favoriseront la création d'emplois, l'augmentation des revenus et le développement socio-économique.<sup>5</sup>

➤ **DELALANDE L. et PAQUETTE C.** (2007) dans leur ouvrage « *Microfinance et réduction de la vulnérabilité* », mettent en évidence le fait que les communautés rurales n'ont pas accès au système bancaire d'épargne et de crédit, de sorte que la microfinance à base solidaire constitue une solution adaptée.

Partant d'une longue période d'analyse participative des structures solidaires de microfinance dans leur milieu d'étude (Maxique). Ils ont proposé la mise en place des bases théoriques et pratiques pour la création des institutions financières adaptés aux milieux ruraux qu'ils ont dénommé « Microbanco rural ».

En restant dans le même angle d'idée que nos prédécesseurs, nous avons préféré mener une étude axée sur l'insertion socio-économique des membres des mutuelles solidaires dans la ville de Goma. Nous allons ainsi analyser profondément les différentes interventions de ces structures communautaires et surtout les activités économiques de leurs membres afin de comprendre à quel point l'insertion socio-économique est en cours.

---

<sup>4</sup> BIDUBULA JUWA, *Microfinance, micro-assurance et structuration du milieu pauvre : Etat des lieux des mutuelles de solidarité au Sud-Kivu, RDC*, GRAP3A, 2010.

<sup>5</sup> MICHAL MATUL et al., *Etat des lieux de la micro-assurance en Afrique*, Ed. OIT, 2009.

<sup>6</sup> DELALANDE L. et PAQUETTE C., *Microfinance et réduction de la vulnérabilité*, 2007.

A présent, nous présenterons les différentes facettes de notre thème de recherche afin d'asseoir nos questions de recherche : c'est la problématique qui constitue le pont suivant.

## **0.2. PROBLEMATIQUE**

A travers le monde et particulièrement les pays en développement, plusieurs types de stratégies de lutte contre la pauvreté ont été mises en place. Dans cette logique, la dynamique communautaire a joué son rôle important à travers des micro-projets réalisés par les acteurs locaux. Un aspect typique est la microfinance solidaire, présentée comme un précieux instrument de lutte contre la pauvreté à travers des structures communautaires telles que les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC), les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), et plus particulièrement les mutuelles solidaires créées et gérées par les membres. C'est dans cette optique qu'une multitude de groupes solidaires est apparue dans la ville de Goma afin de palier au problème d'insertion socio-économique. Cependant, étant donné que la pauvreté ne peut pas se mesurer uniquement en termes de revenus, il faut prendre en compte également l'exposition au risque de brutales diminutions des revenus ou de perte d'actifs. C'est ainsi que les groupes solidaires constituent également un lieu de vie, un lieu où les membres réfléchissent sur leur environnement, sur la production, sur l'évolution de la commercialisation, sur la résolution de problèmes communs.<sup>7</sup>

En Afrique, la solidarité ou l'entraide entre les membres d'une communauté ou d'un groupe social fait partie de la culture ancestrale africaine. C'est le fondement de ce que les sociologues appellent « la solidarité africaine », et les économistes parlent de « l'économie sociale et solidaire ». Ainsi, dans les villages, les travaux communautaires constituent une expression de la solidarité africaine, et plus particulièrement la microfinance solidaire. Actuellement, les mutuelles solidaires ont pris de l'ampleur du fait qu'elles contribuent à la réduction de la pauvreté en soutenant l'économie des ménages, notamment l'augmentation du pouvoir d'achat, la scolarisation des enfants, la sécurité alimentaire, l'assurance maladie, le logement, la promotion des activités génératrices de revenu, la cohésion sociale en communauté et dans les ménages, etc.<sup>8</sup>

En RDC, face à la crise socio-économique causée par des nombreuses années de conflit et de mauvaise gouvernance, avec une absence des structures décentralisées de l'Etat, les organisations communautaires et en particulier les mutuelles solidaires ont contribué à la lutte contre la pauvreté moyennant la promotion des activités génératrices de revenu, le soutien au

---

<sup>7</sup> Bernard TAILLEFER, *La mutuelle de solidarité : manuel de formation*, Dakar, 2012.

<sup>8</sup> YAO ASSOGBA, *Développement communautaire en Afrique : Comprendre la dynamique des populations*, Ed. PUL, 2008.

financement de l'éducation, l'accès aux soins de santé, etc. Cependant, ces structures fonctionnent généralement dans le secteur dit informel du fait qu'elles ne sont pas soutenues par l'Etat en vue de leur réglementation, formalisation et développement. Ainsi, par manque d'emplois et manque d'accès aux crédits bancaires, les ménages font recours à ces initiatives communautaires pour le financement des activités de petit commerce, d'artisanat et autres afin de subvenir à leurs besoins ou pour leur réintégration socio-économique.<sup>9</sup>

Au Nord-Kivu, la pauvreté en milieu a été aggravée par les conflits armés, tueries et pillages. Des milliers de ménages se sont déversés vers la ville de Goma dans l'espoir de trouver sécurité et possibilité d'insertion socio-économique par le travail. Cependant, en l'absence de mécanismes officiels d'intégration de la masse appauvrie, les populations locales ont mis en place des groupes solidaires au travers desquels elles commencent à se rétablir économiquement. De ce fait, l'insertion socio-économique des groupes pauvres passe notamment par la promotion des activités génératrices de revenu sous l'impulsion des groupes solidaires. C'est ainsi que dans cette ville, les mouvements associatifs interviennent dans la promotion de petites activités économiques initiées par leurs membres : petits commerces, de petits ateliers (couture, menuiserie, fabrication de braséro, tricotage, tressage, ...), de boutiques de petite taille allant jusqu'à l'embauchant, petits marchés de quartiers pour vente de denrées alimentaires, friperies et divers articles, .... Il s'observe aussi l'insuffisance de marchés publics pour organiser ces multiples activités informelles.

Partant de ce qui précède, nous nous posons la question principale suivante :

Les groupes solidaires assurent-ils l'insertion socio-économique de leurs membres dans la ville de Goma ?

De cette question principale découlent les questions spécifiques ci-après :

- Quels sont les mécanismes mis en place par les groupes solidaires pour faciliter l'insertion socio-économique de leurs membres en ville de Goma ?
- Quelles sont les retombées socio-économiques dans les activités de leurs membres en ville de Goma ?
- Quelles stratégies faut-il mettre en place pour pérenniser l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires ?

---

<sup>9</sup> BIDUBULA JUWA, *Microfinance, micro-assurance et structuration du milieu pauvre : Etat des lieux des mutuelles de solidarité au Sud-Kivu, RDC*, GRAP3A, 2010.

### **0.3. HYPOTHESES DU TRAVAIL**

L'hypothèse est une idée directrice formulée au début de la recherche à titre de réponse provisoire et vérifiable aux questions de départ, pouvant ainsi être confirmée ou rejetée par les résultats de la recherche.

Au regard des questions ci-dessus, nous proposons les hypothèses suivantes :

1. Les mécanismes mis en place par les groupes solidaires pour faciliter l'insertion socio-économique de leurs membres en ville de Goma seraient la constitution de l'épargne, l'octroi de crédit, la capacitation entrepreneuriale ainsi que le travail en réseau.
2. Les retombées socio-économiques des groupes solidaires dans les activités de leurs membres seraient la création des activités génératrices de revenu, initiation à la bonne gestion de l'argent et au développement d'une vision entrepreneuriale solidaire.
3. Les stratégies pour pérenniser l'insertion socio-économique seraient : mettre en place un fonds de financement des projets d'affaires, développer les capacités entrepreneuriales des membres, et organiser les acteurs en réseaux solidaires.

### **0.4. OBJECTIFS DU TRAVAIL**

#### **0.4.1. Objectif global**

Notre travail poursuit l'objectif général d'étudier les mécanismes d'insertions socio-économique des membres des groupes solidaires, dégager leurs limites et proposer des stratégies adéquates.

#### **0.4.2. Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques poursuivis sont les suivants :

- Identifier et comprendre les mécanismes mis en place par les groupes solidaires pour l'insertion socio-économique de leurs membres ;
- Analyser les retombées de la mise en œuvre de ces mécanismes dans les activités des membres et déterminer les limites ;
- Formuler des stratégies susceptibles d'assurer la pérennisation de l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires.

## **0.5. CHOIX ET INTERET DU SUJET**

### **0.5.1. Choix du sujet**

Le choix de notre sujet n'est pas dû au hasard. Bien au contraire, il provient des observations faites dans le cadre de la vie professionnelle, notamment en qualité d'animateur de mutuelles solidaires. Après avoir longtemps observé le fonctionnement des mutuelles solidaires et les interventions à l'égard de leurs membres, nous avons décidé de mener une recherche dans le but de comprendre leur apport en matière d'insertion socio-économique.

### **0.5.2. Intérêt du sujet**

Cette recherche regorge un triple intérêt. Tout d'abord, c'est une opportunité pour nous d'approfondir nos connaissances sur l'insertion socio-professionnelle au travers des actions des groupes solidaires envers leurs membres.

Sur le plan scientifique, ce travail constitue une banque de données pour les autres chercheurs curieux ou intéressés par cette thématique. Il servira de base pour l'approfondissement des connaissances sur l'apport des groupes solidaires dans l'insertion socio-économiques à travers différentes recherches.

Sur le plan social, ce travail est destiné à mettre à la disposition des membres de groupes solidaires des connaissances pratiques et outils appropriés pour l'amélioration de leurs initiatives. Les groupes solidaires, leurs membres et autres acteurs de développement s'inspireront des résultats obtenus et orientations proposées afin d'améliorer durablement leurs pratiques ou interventions au sein de la communauté locale.

## **0.6. DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE**

Sur le plan spatial, notre travail est réalisé dans la ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo.

Sa délimitation dans le temps prend en compte la période allant de 2015 à 2017.

## **0.7. SUBDIVISION DU TRAVAIL**

Hormis l'introduction et la conclusion générales, le présent travail comporte quatre chapitres, à savoir :

- le premier chapitre porte sur la présentation du milieu d'étude ;

- le deuxième concerne la définition de concepts ainsi que les généralités théoriques sur les groupes solidaires ;
- le troisième chapitre concerne l'approche méthodologique ainsi que la présentation et la discussion des résultats d'enquête ;
- le dernier chapitre propose des stratégies de développement découlant de l'analyse de données

# Chapitre I : PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE

Le premier chapitre de notre travail se concentre sur la présentation du milieu d'étude, c'est-à-dire la ville de Goma considérée comme une entité socio-économique suffisamment large pour une étude sérieuse de la thématique de l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires.

## I.1. HISTORIQUE DE LA VILLE DE GOMA

Traditionnellement parlant, «Goma» est une déformation du mot «NGOMA» qui signifie en Swahili, une des langues parlée par les autochtones «Tambour». Ce mot aurait été donné en référence du bruit assimilable à celui du tambour qui raisonne ; la résonance dont il est question ici était celui du bruit similaire au son du tambour provoqué par l'éruption volcanique ; c'est ainsi que, en mémoire de ce grand bruit, après l'éruption volcanique primitive, le premier village qui s'était implanté fut surnommé «NGOMA».<sup>10</sup>

Selon cette légende, on a tendance à affirmer qu'après l'éruption volcanique primitive, ce village a disparu et ses habitants se sont dispersés et ont construit trois nouveaux villages à savoir : MUNGOMA, l'actuel GOMA ; MATCHA, le village de SAKE et MUNTI, l'actuel village de MUNIGI. Vers 1900, Goma a eu des contacts avec les colonisateurs et en 1906 fut fondé le poste de Goma en face du poste Allemand de Gisenyi et devait jouer le rôle militaire plus tard, il pourrait devenir un poste d'Etat-civil. Dans les mêmes perspectives, vers les années 1930, son site actuel correspondait au camp des travailleurs du chemin de fer de l'Etat (CEF). Ce camp aurait été initialement établi au bord du lac Kivu vers l'Est du site .A l'époque, Goma était le point d'aboutissement du réseau VICI-CONGO et servait du port d'Etat pour le transport des produits agricoles et les matériels de construction provenant ou en destination de Bukavu.

Avant 1945, Goma fonctionnait comme un poste d'Etat en dépendance du territoire de Rutshuru. Par la suite, Goma grandissait rapidement avec une population de 1000 habitants. En 1945, Goma devint une entité administrative autonome. En 1948, elle est dotée d'un parquet sur l'initiative du Gouvernement colonial. En 1951, il devient le chef-lieu du district du Nord-Kivu. En ce moment-là, la ville de Goma commence à prendre de l'extension et à exercer un attrait considérable sur la population des milieux ruraux.

Par la suite, l'autorité coloniale administrative décide de construire un centre pour accueillir la main-d'œuvre nombreuse. Goma change encore une fois de statuts et devient un

---

<sup>10</sup> Mairie de Goma, Rapport annuel sur l'administration des territoires et décentralisation de la ville de Goma en 2011.

centre extra coutumier par le décret du 08 Septembre 1954 avec une population estimée à 8600 habitants. Les années 1950 revêtent un sens particulier pour la ville de Goma. En 1954, cette entité a été élevée à la fois au rang du territoire et chef-lieu du district du Nord-Kivu. Le fait de reconnaître le Nord-Kivu comme district trouvait sa raison d'être dans le rôle économique, combien important reconnu à Goma en 1950. A cela s'ajoute l'arrivée massive de colons blancs vers les années 1945 à 1950 dans l'extrémité de l'exploitation minière dans le Kivu. Ces deux facteurs ont milité en faveur de la dislocation administrative entre les deux centres à savoir Goma et Bukavu.

Le 14 Août 11202, Goma devient le chef-lieu de la province du Nord-Kivu avec comme premier gouverneur MOLEY BENENZETH. Mais suite à la contestation du territoire de Rutshuru et de Goma, les organes délibérants et exécutifs fonctionneront à Kirotshe, puis à Sake. Denis PALUKU assumera l'intérim du Gouverneur à l'absence du titulaire et deviendra plus tard le Gouverneur en 11205.

En décembre 11206, le Nord-Kivu devient district quand fut décidé le retour aux anciennes provinces et anciens districts par le referendum constitutionnel de juin 11207. Le Nord-Kivu est élevé au rang de la région test en 1988 par l'ordonnance-loi No 88/031 du 20 juillet 1988, après le découpage de la région du Kivu en 3 provinces autonomes à savoir le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et le Maniema.

Pour le Nord-Kivu, son chef-lieu sera la ville de Goma selon l'esprit de l'ordonnance-loi N° 88/170 du 15 Novembre 1988. Une fois créée, la nouvelle ville a fait l'objet d'un investissement public d'urgence ayant permis d'améliorer sa modeste voirie, son réseau électrique et son système de distribution d'eau, de même que l'équipement de certains services administratifs et sanitaires.

En 1994, la ville de Goma entre dans l'histoire humanitaire pour avoir accueilli les réfugiés rwandais fuyant la guerre de génocide au Rwanda. Deux ans plus tard, en 19120, cette ville abrite le quartier général du mouvement rebelle AFDL (Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo), conduit par Mzee Laurent-Désiré KABILA contre l'ancien dictateur MOBUTU SESE SEKO, afin de mener la première guerre dite de la libération. De même, en 1998, Goma a abrité le quartier général du RCD (Rassemblement Congolais pour la Démocratie), alors mouvement rebelle opposé à l'ex nouveau président en place, Mzee L.D. KABILA, et cela jusqu'à l'assassinat de ce dernier, en janvier 2001.

Le début de l'année 2002 mérite d'être rappelé en souvenir de la grande catastrophe naturelle survenue au mois de janvier et qui, partant de l'éruption du volcan Nyiragongo au Nord de la ville, a pu changer complètement le paysage urbain et appauvrir des milliers de

ménages tout en faisant disperser la population urbaine et causant mort d'hommes. Cependant, la ville n'a pas tardé à accueillir des nouvelles constructions nombreuses, allant des abris provisoires aux immeubles commerciaux, en passant par les bâtiments résidentiels de toutes dimensions et commodités, alors que la situation de précarité socio-économique a entraîné une prolifération d'initiatives commerciales, artisanales et associatives afin d'assurer la survie des ménages.

## **I.2. PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE**

### **1. Limites territoriales<sup>11</sup> :**

Par ordonnance-loi N° 89-127 du 22 mai 1989 fixant le nombre et la dénomination des communes de la ville de Goma ainsi que leurs Quartiers :

La ville de Goma est limitée :

- Au Nord : par le territoire de Nyiragongo
- Au Sud : par le lac Kivu
- A l'Ouest : par le parc national des Virunga
- A l'Est : par la République Rwandaise.

### **2. Coordonnées géographiques (latitude, longitude) :**

- Latitude : 1'425 Sud
- Longitude : 29'14 Est
- Altitude : 1 461,180 m
- Superficie : 66,425 km<sup>2</sup>

### **3. Données démographiques :**

- Ethnies : Bantu, Nilotique et Pygmée (Twa)
- Tribus : Hunde, Nilotique, Nyanga, Hutu, Kano, Tembo, Kumu, Tutsi et Twa.

D'autres tribus en Provenance du Territoire National et de l'étranger y vivent également au regard de la réalité qu'offre le tableau 1 subséquent.

---

<sup>11</sup> Mairie de Goma, Rapport annuel 2012.

### I.3. ASPECT DEMOGRAPHIQUE

*Tableau N° 01 : Evolution de la population de la ville de Goma de 2015 à 2019*

ANNEE	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE	HOMMES	FEMMES	GARCONS	FILLES	TOTAL
<b>2015</b>	COM. DE GOMA	62.881	66.665	88.388	92.664	310.598
	COM. DE KARISIMBI	106.321	123.664	153.666	174.549	558.200
	<b>VILLE DE GOMA</b>	<b>169.202</b>	<b>190.329</b>	<b>242.054</b>	<b>267.213</b>	<b>868.798</b>
<b>2016</b>	COM. DE GOMA	61.125	62.235	84.500	90.558	298.418
	COM. DE KARISIMBI	122.117	127.427	159.611	180.750	579.905
	<b>VILLE DE GOMA</b>	<b>173.242</b>	<b>189.662</b>	<b>244.111</b>	<b>271.308</b>	<b>878.323</b>
<b>2017</b>	COM. DE GOMA	65.337	67.828	88.663	97.092	318.895
	COM. DE KARISIMBI	106.877	121.547	184.014	224.757	637.195
	<b>VILLE DE GOMA</b>	<b>172.214</b>	<b>198.372</b>	<b>272.652</b>	<b>321.757</b>	<b>956.090</b>
<b>2018</b>	COM. DE GOMA	63.484	64.657	81.520	99.193	308.854
	COM. DE KARISIMBI	112.599	129.743	211.749	211.887	665.9787
	<b>VILLE DE GOMA</b>	<b>176.083</b>	<b>194.400</b>	<b>293.269</b>	<b>311.080</b>	<b>974.832</b>
<b>2019</b>	COM. DE GOMA	68.2120	72.914	81.976	899.613	313.147
	COM. DE KARISIMBI	119.452	138.527	229.746	227.102	714.827
	<b>VILLE DE GOMA</b>	<b>187.748</b>	<b>211.441</b>	<b>311.722</b>	<b>317.063</b>	<b>1.027.974</b>

Source : Mairie de Goma : Rapport annuel 2019

#### **Récapitulation pour l'année 2019 :**

- Hommes : 187.748,
- Femmes : 211.441,
- Garçon : 311.722,
- Filles : 317.063,
- Total : **1.027.974.**

#### **I.4. ORGANISATION ADMINISTRATIVE**

Au terme de l'article 1 de l'ordonnance N° 89-127 du 22 mai 1989 fixant le nombre, la dénomination et la délimitation des communes de la ville de Goma ainsi que leurs quartiers, la commune de Goma et celle de Karisimbi. Chaque commune est subdivisée en quartiers. Au terme de l'article 3 de l'ordonnance précitée, la commune de Goma est subdivisée en cinq quartiers à savoir :

1. Quartier les volcans,
2. Quartier Mikeno,
3. Quartier Katindo,
4. Quartier Kyeshero,
5. Quartier Lac vert.

Au terme de l'arrêté 0 No 1/085/CAB/GP-NK/98 du 11 novembre 1998 portant création des quartiers de fait dans la ville de Goma, l'exécutif provincial a créé autres quartiers par scission. Ainsi :

1. Le Quartier KATOYI a été scindé en deux quartiers : KASIKA et KATOYI,
2. le Quartier MABANGA a été scindé en deux quartiers : MABANGA NORD et MABANGA SUD,
3. LE Quartier KATINDO a été scindé en deux quartiers : KATINDO et HIMBI,
4. Le Quartier MIKENO a été scindé en deux quartiers : MIKENO et MAPENDO.

L'arrêté N° 01/037/CAB/GP-NK/98 portant création d'un nouveau quartier dans la ville de Goma particulièrement dans la commune de Karisimbi, l'autorité provinciale a créé un quartier, celui de BUJOVU constitué des cellules de BYAHI et TYAZO qui dépendaient respectivement des quartiers MAJENGO et VIRUNGA. Ainsi donc par ces faits, la commune de Goma compte 7 Quartiers tandis que celle de Karisimbi en compte 11, à savoir : KAYEMBE, VIRUNGA, MAJENGO, MURARA, KATOYI, MABANGA-NORD, MABANGA-SUD, KASIKA, NDOSHO, BUDJOVU et MUGUNGA.<sup>12</sup>

**❖ Différentes autorités qui se sont succédées depuis la création de l'entité et la période de leur règne.**

1. Monsieur KANGA GUZAGAMANA de 1989 à 1991 ;
2. Monsieur MIGALE MWENE MALIBU en 1991 (pendant quelques mois seulement);
3. Monsieur Athanase KAHANYA KIMUHATASSI de 1991 à 1993 ;

---

<sup>12</sup> L'arrêté N° 01/037/CAB/GP-NK/98 portant création d'un nouveau quartier dans la ville de Goma.

4. Monsieur MASHAKO MAMBA SEBI de 1993 à 19120 ;
5. Monsieur KISUBA SHEBAENI de 19120 à 1998 ;
6. Monsieur François-Xavier NZABARA MATSETSA de 1998 à 2005 ;
7. Monsieur Polydore WUNDI KWAVIRWA de 2005 à 2008 ;
8. Monsieur Roger RACHIDY TUMBULA de 2008 à 2011 ;
9. Monsieur Jean BUSANGA MALIHASEME de 2011 à 2012 ;
10. Monsieur Naasson KUBUYA NDOOLE de 2012 à 2015 ;
11. Monsieur Dieudonné MALEREMA-MITCHO de 2015 à 2018 ;
12. Monsieur MUISSA KENSE Timothée depuis le 22/02/2018 à nos jours.<sup>13</sup>

---

<sup>13</sup> Mairie de Goma, rapport annuel 2019.

## **Chapitre II : GENERALITES THEORIQUES SUR LES GROUPES SOLIDAIRES ET L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE**

Ce chapitre est consacré aux considérations théoriques, d'après les travaux et ouvrages consultés, sur les deux notions fondamentales de notre recherche : les groupes solidaires d'une part, et l'insertion socio-économique d'autre part.

### **II.1. CADRE CONCEPTUEL ET OPERATIONNEL DU TRAVAIL**

#### **II.1.1. Les concepts et leur relation**

Afin d'éclairer les lanternes de nos lecteurs et éviter tout malentendu, nous commençons par mettre en évidence les concepts clés de notre travail et établir la relation entre eux.

Comme dit précédemment, notre recherche est principalement centrée sur le concept de groupes solidaires et celui d'insertion socio-économique des ménages. Après une première réflexion, nous nous rendons compte que ces concepts de base sont reliés par la relation d'impact, du fait que le travail cherchera concrètement à analyser l'impact des groupes solidaires sur l'insertion socio-économique de leurs membres.

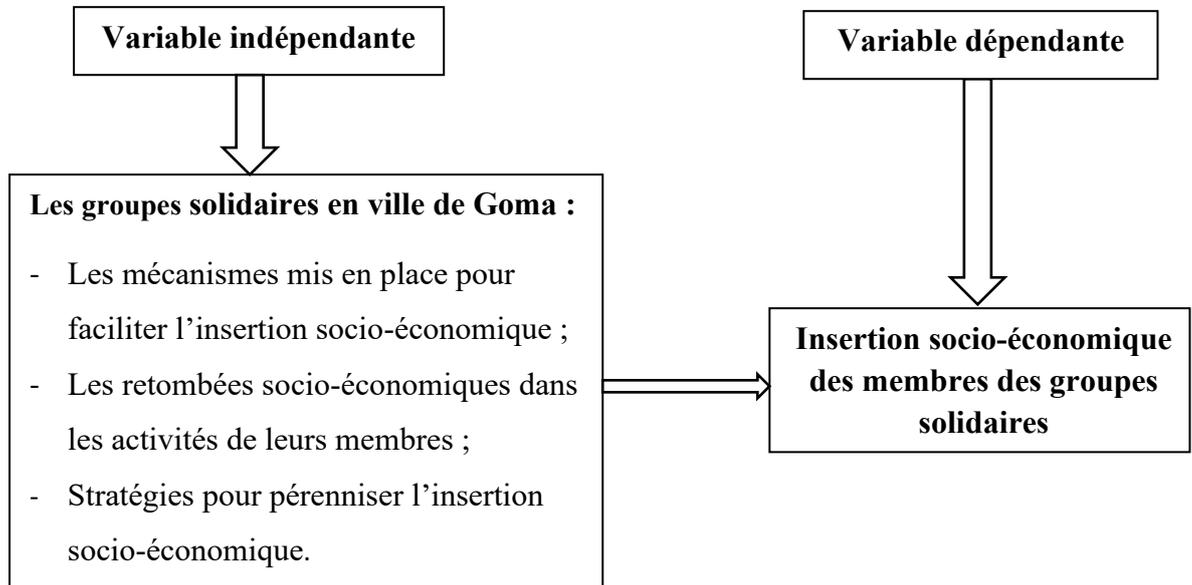
En fait, il ressort de l'état de la question sur notre sujet de recherche ainsi que la problématique que les groupes solidaires ont une influence sur l'insertion socio-économiques de leurs membres. En effet, ces derniers n'auraient pas la motivation d'adhérer aux AVEC, MUSO et autres groupes solidaires d'épargne et de crédit sans attendre en retour un avantage durable en terme d'intégration socio-économique. Cette influence sera analysée sous forme d'impact au niveau de la ville de Goma.

Dans le pages suivantes, nous présentons respectivement le cadre conceptuel schématique et le cadre opérationnel analytique.

## II.1.2. Cadre de recherche

### a) Cadre conceptuel

Figure N° 1 : Schéma du cadre conceptuel de la recherche



### b) Cadre opérationnel

#### ➤ La variable indépendante :

Dans le cadre du présent travail, l'action des groupes solidaires peut fortement agir sur l'insertion socio-économique de leurs membres. Comme dit précédemment, la relation d'impact se joue sur trois variables spécifiques :

❖ Les mécanismes mis en place pour faciliter l'insertion socio-économique : de toute évidence, l'application de mécanismes appropriés ne manquera pas d'agir positivement sur l'insertion socio-économique. Par contre, la mise en œuvre de mécanismes inadaptés n'aura que des résultats médiocres en matière d'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires respectifs. Au départ, nous pensons que les mécanismes mis en place par les groupes solidaires pour faciliter l'insertion socio-économique de leurs membres en ville de Goma sont de principalement :

- la constitution de l'épargne ;
- l'octroi de crédit ;
- la capacitation entrepreneuriale ;
- le travail en réseau.

- ❖ Les retombées socio-économiques des groupes solidaires dans les activités de leurs membres se réfèrent aux avantages tirés par ces derniers en termes d'autonomisation économique au moyen de leurs activités génératrices de revenu. Dans ce travail, nous partons de l'hypothèse selon laquelle ces retombées socio-économiques se manifesteront par :
  - La création des activités génératrices de revenu ;
  - La bonne gestion de l'argent
  - Le développement d'une vision entrepreneuriale solidaire.
  
- ❖ Les stratégies pour pérenniser l'insertion socio-économique : sur base des hypothèses de départ, nous estimons qu'il faudra mettre en place les stratégies ci-dessous :
  - mettre en place un fonds de financement des projets d'affaires ;
  - développer les capacités entrepreneuriales des membres ;
  - organiser les acteurs en réseaux solidaires.

➤ **La variable dépendante :**

Dans le cadre du présent travail, l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires est la variable dépendante qui peut varier positivement ou négativement selon la nature et le type de manipulation faite sur les variables ci-dessus.

## II.2. NOTIONS SUR LES GROUPES SOLIDAIRES

Dans la ville de Goma, une multitude de groupes solidaires intervient en faveur des couches sociales pauvres. Certains groupes sont formels mais le plus grand nombre de groupes sont informels. Quant à leur nature, nous rencontrons souvent des mutuelles de solidarité, des associations villageoises d'épargne et de crédit, des tontines (communément appelés « Likilimba ») pour la pratique informelle de l'épargne, etc.

### II.2.1. Les Mutuelles de Solidarité (MUSO)

#### a) Processus de création d'une mutuelle solidaire

Le processus de création d'une mutuelle solidaire prend du temps, et toute précipitation peut être dangereuse. C'est le point crucial du processus de création car l'animateur doit conseiller les membres sans leur imposer ou leur suggérer des choix ou des orientations. Les membres qui créent une mutuelle le font parce que, ensemble, ils adhèrent pleinement à l'idée, ils se l'approprient.

Pratiquement, on remarque qu'une ONG ou toute autre organisation ne peut « créer » des mutuelles solidaires pour la population locale. Son travail consiste uniquement à en faciliter l'émergence ou d'en promouvoir l'idée. De plus, une institution ne peut, du jour au lendemain, se décider de promouvoir les mutuelles de solidarité. Ceci demande un travail de préparation en cinq temps :<sup>14</sup>

1. Approfondir le concept et la méthodologie (voir le guide de la Mutuelle de solidarité) ;
2. Préparer le matériel (fabrication des 3 caisses : les populations analphabètes retiendront plus facilement les couleurs que des longues explications) ;
3. Définir et tester la méthodologie de promotion (choix raisonné de la zone cible, méthodes d'animation adaptées à la population cible, laisser le temps de réflexion aux populations après la sensibilisation, le nombre minimal des personnes réunies, etc.) ;
4. Définir le calendrier et le budget de l'opération ;
5. Créer les outils de suivi pour assurer la pérennité des mutuelles solidaires : le tableau de bord, la synthèse statistique des mutuelles, le tableau de suivi des rapports des animateurs, la situation des prêts appelée encore situation de portefeuille.

#### **b) Principes de bases et gouvernance d'une mutuelle solidaire**

La mutuelle solidaire s'inspire de la tontine tout en introduisant des règles comptables simples. A la différence de la tontine, elle permet l'accumulation des fonds, elle est un outil de gestion des flux d'argent et d'auto-organisation des membres de la communauté sur base des règles démocratiques.

Pour bien fonctionner, la mutuelle solidaire organise trois caisses : une caisse d'épargne-crédit ou de microfinance (caisse verte), une caisse d'assistance sociale ou de micro-assurance (caisse rouge) et une caisse de refinancement (caisse bleue). Elle allie donc la microfinance à la micro-assurance, le tout dans une dynamique dont les membres sont les seuls habilités à prendre toutes les décisions en assemblée générale.<sup>15</sup>

Cinq principes de base sont au centre de la philosophie de la mutuelle de solidarité:

- des cotisations uniformes et régulières, sur base des parts prédéfinies ;
- des ressources en progression constante (collecte continue des cotisations) ;

---

<sup>14</sup> BIDUBULA JUWA, Op. cit.

<sup>15</sup> ROSSIER F. et TAILLEFER B., *Guide de la mutuelle de solidarité, Des communautés de base s'organisent autour de finance et solidarité*, mars 2005.

- des décisions collectives et autonomes (seuls les membres prennent part aux processus de décision : montant des crédits, leur durée, le coût du crédit, le montant de cotisation, leur fréquence, le nombre de membres, etc.) ;
- une comptabilité simplifiée et transparente ;
- la séparation des caisses et des clefs.

En ce qui concerne la gouvernance de la mutuelle solidaire, il convient de noter que celle-ci est normalement dirigée par six (6) personnes, notamment le président, le trésorier, le secrétaire, le contrôleur et les deux (2) caissiers, tous élus par l'assemblée générale des membres.<sup>16</sup>

- **Le président** : la présidence est honorifique, toutefois il est chargé de convoquer et animer les réunions, prendre toutes les dispositions pour le bon fonctionnement de la caisse et conserver les doubles de clés dans une enveloppe cachetée et signée par les membres.
- **Le trésorier** : Le trésorier exerce une double fonction : il tient les écritures et encaisse les espèces. Il s'occupe de l'enregistrement des écritures comptables sur les supports comptables prévus à cet effet, d'effectuer les transactions financières (encaissement des cotisations et des remboursements, déblocage des crédits, paiement des dépenses) et de la garde d'une clef de chacune des trois caisses.
- **Le secrétaire** : son rôle est de rédiger et conserver les procès verbaux des assemblées générales, d'inscrire dans le cahier de bord, tous les événements marquants de la vie de la mutuelle solidaire et notamment les anomalies : défaut de cotisation, retard dans le remboursement, etc., ainsi que d'actualiser le tableau de bord en collaboration avec le trésorier.
- **Le contrôleur** : Le contrôleur est désigné par l'assemblée générale et a pour fonction de contrôler les activités de la mutuelle solidaire. Pour cela, il doit être en mesure de comprendre et d'analyser les supports comptables de la mutuelle solidaire. L'assemblée générale peut lui désigner des adjoints si nécessaire. L'animateur veillera tout particulièrement à la formation du contrôleur. Le contrôleur ne peut pas exercer d'autres fonctions au sein de la mutuelle solidaire. Aussi, la présence d'un contrôleur ne doit pas limiter la vigilance de l'assemblée générale, notamment lors des temps d'ouverture et de fermeture des caisses qui doivent être l'occasion d'un comptage public de l'argent.

---

<sup>16</sup> ROSSIER F. et TAILLEFER B., Op. cit

- **Les caissiers** : Les gardiens des caisses ont pour unique fonction de garder la caisse entre chaque réunion de la mutuelle solidaire et de l'apporter aux réunions. Ils seront évidemment choisis par l'assemblée générale pour la confiance et la sécurité qu'ils inspirent. Ils doivent prendre toutes leurs précautions pour que la caisse qui leur est confiée soit en sécurité dans la maison.

Le président ne doit pas toucher physiquement à l'argent. De même les cahiers vert et rouge sont enfermés avec l'argent dans les caisses, de sorte que les falsifications des documents sont impossibles.

### **C) Fonctionnement des caisses de la mutuelle solidaire**

**La caisse verte** (d'épargne-crédit) est souvent la première à être mise en place, car la dimension épargne-crédit est souvent plus stimulante que celle de l'assurance. La première étape consiste pour les membres à choisir le montant et la périodicité de la cotisation. Ces cotisations sont récupérables uniquement lorsque le membre décide de quitter la Mutuelle solidaire (départ en retraite, mariage, démission ou déménagement). Les cotisations ainsi collectées servent à constituer un fonds de crédit. Pour certaines mutuelles solidaires, il faut attendre une accumulation de plus d'une année pour commencer à octroyer des crédits aux membres, la durée d'attente est inversement proportionnelle au montant de la cotisation par membre et au nombre de membres qui composent la Mutuelle solidaire. Il aide aussi les membres de la mutuelle à définir leur politique de crédit en termes de montant de prêt par personne, en termes de durée, en termes de PAF (participation aux frais). La mutuelle solidaire doit se prononcer, dès sa création sur ce qu'elle fera des PAF après déduction des dépenses. Les PAF ne doivent pas être perçus par les membres comme une charge « anonyme » qu'il faut à tout prix diminuer, ni comme un taux d'intérêt. La PAF est avant tout un levier de capitalisation de la mutuelle solidaire car les charges de fonctionnement sont faibles. Ainsi, si les taux de remboursement sont bons, la majeure partie de la PAF servira à l'augmentation du volume de ressources servant à octroyer des nouveaux crédits au sein de la mutuelle solidaire. En outre, si les membres décident de laisser la PAF à la mutuelle solidaire, celle-ci se dotera alors progressivement de fonds propres et pourra faire des investissements. A l'inverse, les PAF peuvent permettre de valoriser l'épargne des membres qui, lorsqu'ils quitteront la mutuelle solidaire (à l'âge de la retraite), pourront récupérer une partie du bénéfice accumulé, ce qui permettra à leur épargne de conserver son pouvoir d'achat.

**La caisse rouge** (d'assistance sociale) est une caisse de secours ou d'assurance. Elle n'est pas obligatoire quoiqu' indispensable. En effet, d'une part elle renforce l'esprit de

solidarité, d'autre part elle couvre les divers risques (la maladie, décès, les catastrophes naturelles, les visites imprévisibles, la perte de leurs maisons ou de leur bétail) qui assaillent les populations pauvres.

La caisse rouge est alimentée par des cotisations régulières et définitives, non récupérables, dont le montant est aussi fixé par les membres. Son utilisation est décidée par les membres en fonction d'une grille d'intervention fixée par eux. La caisse de secours ne peut, dans un premier temps, qu'apporter une petite contribution à un membre dans une situation difficile : décès d'un parent, enfant à emmener à l'hôpital etc. Au fil du temps, avec l'accumulation de la caisse, les secours octroyés pourront devenir plus importants.

La caisse bleue est une caisse de refinancement des mutuelles solidaires et d'échanges financiers avec l'extérieur (une coopérative d'épargne et de crédit, bailleurs de fonds, etc.). En milieu rural, la collecte de l'épargne (les cotisations des membres) est toujours insuffisante pour couvrir les besoins de crédit en raison de la pauvreté de la population. La caisse bleue permet entre autres de recevoir des fonds d'une institution financière, de l'Etat, d'une organisation paysanne, de personnes du village ou du quartier, ... ce qui permet d'accroître le volume de crédit en reversant dans la caisse verte, l'argent reçu de l'extérieur. La caisse bleue permet aussi aux paysans de réaliser ensemble des achats importants et bénéficier ainsi des remises, rabais ou ristournes. En effet, en cotisant pour acheter en gros (des semences, des engrais, des planches) les paysans et les artisans peuvent faire des économies significatives. Ces pratiques existent dans les milieux populaires mais sont souvent victimes des détournements de ceux à qui on confie de faire les achats. La caisse bleue va sécuriser les mouvements d'argent dans la communauté.<sup>17</sup>

## **II.2.2. Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC)**

### **I.2.2.1. Historique des AVEC**

Les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) ont été créées par CARE International à Maradi, au Niger, en 1991. Initialement destinée aux femmes analphabètes et extrêmement pauvres des zones rurales, cette méthodologie a évolué au fil des années ; elle est aujourd'hui mise en œuvre dans les populations alphabétisées et analphabètes des zones rurales, des villes et campements périurbains, et des bidonvilles urbains. L'objectif premier d'une

---

<sup>17</sup> DELALANDE L. et PAQUETTE C., *Microfinance et réduction de la vulnérabilité*, 2007.

AVEC est d'offrir des possibilités d'épargne et de crédit simples aux communautés privées de services financiers officiels.<sup>18</sup>

Dans les régions où des IMF existent, les AVEC peuvent s'avérer extrêmement complémentaires. Les membres des AVEC peuvent aussi être clients d'une IMF et vice versa, et choisir différents services pour satisfaire différents besoins. Les membres des AVEC peuvent potentiellement intéresser les IMF, puisqu'ils ont une solide expérience en matière d'épargne, de gestion financière et d'investissement. Souvent, à mesure que les AVEC se développent et commencent à exercer des activités plus profitables, elles ont besoin de fonds que ne peut leur procurer l'AVEC. Les IMF représentent alors une transition naturelle vers des financements plus importants.

### **I.2.2.2. Principes de fonctionnement des AVEC**

Pour assurer le bon fonctionnement, les AVEC sont basées sur les principes suivants :

- **Principe 1** : les associations sont autonomes et auto-gérées.
- **Principe 2** : les AVEC sont composées de 15 à 25 membres auto-sélectionnés ; un nombre suffisamment important pour créer une réserve de capitaux utile, et suffisamment restreint pour que les réunions restent gérables.
- **Principe 3** : l'adhésion est ouverte aux femmes et aux hommes (en fonction du modèle de programme). Dans les groupes AVEC mixtes, au moins trois des cinq membres élus pour siéger au comité sont des femmes. Les membres qui travaillent dans la fonction publique ne peuvent être élus au comité de gestion.
- **Principe 4** : les membres épargnent en acquérant une à cinq parts. La valeur de la part est définie par le groupe, et doit permettre aux membres les plus défavorisés d'acquérir au minimum une part à chaque réunion.
- **Principe 5** : l'épargne est investie dans un fonds de crédit auprès duquel les membres peuvent emprunter, puis rembourser leur prêt avec intérêts. Le groupe choisit le taux d'intérêt, qui peut être compris entre 5 et 20 pour cent.
- **Principe 6** : les groupes créent une caisse de solidarité à laquelle les membres contribuent aussi, à parts égales. La caisse de solidarité, distincte du fonds de crédit, permet d'obtenir des subventions limitées pour les financements d'urgence, par exemple des frais de funérailles.

---

<sup>18</sup> ALLEN H. et STAEHLE M., *Guide du programme VSLA : manuel des opérations de terrain*, Ed. IRC, 2006.

- **Principe 7** : les associations se réunissent chaque semaine au cours du premier cycle. Cette fréquence peut être réduite à une réunion toutes les deux ou quatre semaines au cours des cycles ultérieurs, si les membres le souhaitent.

- **Principe 8** : toutes les transactions sont effectuées au cours des réunions en présence de tous les membres de l'association, dans un souci de transparence et de responsabilité. Pour éviter que des transactions soient effectuées en dehors des réunions régulières, et empêcher les mouvements de fonds non autorisés ou la falsification des registres comptables, le groupe utilise une caisse fermant à clé.

- **Principe 9** : tous les membres possèdent un carnet de comptes individuel dans lequel sont inscrits les montants épargnés et les montants empruntés. Les groupes dans lesquels un ou plusieurs membres sont alphabétisés possèdent un registre central pour compiler les informations concernant l'ensemble du groupe.

- **Principe 10** : le cycle AVEC est limité dans le temps. Au terme de la période convenue (généralement comprise entre 9 et 12 mois), l'épargne et les intérêts accumulés sont partagés entre les membres, au *prorata* de leurs contributions (ou leur épargne) au cours du cycle. Après le partage, les membres qui ne souhaitent pas rester au sein du groupe peuvent partir, et de nouveaux membres peuvent être invités à rejoindre le groupe. Au début d'un nouveau cycle, les membres peuvent convenir de modifier la valeur de la part standard.

### **I.2.2.3. Les AVEC et le développement socio-économique en RDC**

Largement reconnue en RDC depuis deux décennies, la microfinance a permis de démontrer que les populations pauvres pouvaient elles aussi accéder au crédit. Néanmoins, devenu plus complexe, le système de microfinance est parfois inaccessible pour certaines des communautés les plus démunies d'Afrique rurale. Le manque d'infrastructures, le mauvais état des routes, la faible densité de population et le coût élevé du travail pour les employés qualifiés sont autant de facteurs expliquant le coût élevé des services de microfinance en Afrique, bien supérieur à celui observé en Asie ou en Amérique latine. Les institutions de microfinance (IMF) ont tendance à imposer des conditions de crédit rigides, qui réduisent de façon significative la demande de prêts. Par ailleurs, le montant moyen des crédits sollicités pour une activité génératrice de revenus exercée à l'échelle d'un village est de moins de 20 dollars, un montant inférieur de 40 % environ au montant minimal des crédits octroyés.<sup>3</sup> Enfin, rares sont les IMF qui proposent des services d'épargne, souvent les plus demandés en Afrique rurale.<sup>19</sup>

---

<sup>19</sup> INTERNATIONAL RESCUE COMMITTEE, Guide de l'animateur des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), Ed. IRC, 2012.

Pour combler ces lacunes, un modèle axé sur l'épargne, appelé Association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC), a été mis au point. Les AVEC sont destinées aux populations démunies ayant des revenus irréguliers, qui représentent un risque élevé pour les IMF. Elles offrent à leurs membres des services financiers à faible coût, reposant sur le principe d'une mise en commun des fonds. À ce titre, elles contribuent de façon déterminante à répondre aux besoins des hommes et des femmes qui souhaitent accéder à des services financiers pour gérer les liquidités de leur ménage, faire face aux événements de la vie, ou investir dans des activités permettant de générer un revenu limité. Par ailleurs, les AVEC permettent à leurs membres, indépendamment de leur situation géographique ou financière, de mobiliser des capitaux locaux peu importants, dans des conditions souples, à faible coût et avec un risque très limité.

## II.3. NOTION SUR L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

### II 3.1. La perception de l'insertion socio-économique

L'insertion socio-économique est perçue comme le passage d'une certaine forme de dépendance à la pleine autonomie, de la misère à la génération de revenu, ou encore des études ou du chômage chronique au travail rémunéré. La question d'insertion socio-économique prend beaucoup plus d'ampleur quand on y associe la problématique de lutte contre la pauvreté dans les pays économiquement pauvres, où se retrouve une grande masse de démunies, une carence criante d'emplois, une défaillance des institutions publiques, une faible promotion de l'entrepreneuriat, etc. Néanmoins il s'est développé, en Afrique et particulièrement en RDC, une forme d'intégration socio-économique basée sur la dynamique communautaire. Cette dernière tire racines de la solidarité traditionnelle et se développe dans un environnement associatif tout en intervenant, pour l'essentiel, dans un secteur qualifié d'informel. C'est dans ce contexte que des multiples initiatives et projets naissent en faveur des populations pauvres en vue de leur faciliter l'insertion socio-économique. Ces actions partent de l'alphabétisation aux nouvelles technologies en passant par l'agriculture, l'élevage, l'entrepreneuriat, la micro-finance, etc., et cela dans le cadre de structures diverses : AVEC, mutuelles, coopératives, ASBL, ONG locales, ONG internationales, etc.<sup>20</sup>

Dans les pratiques des groupes solidaires en ville de Goma, il s'observe souvent des initiatives de promotion des activités génératrices de revenu dans différents secteurs d'activités, notamment le petit commerce et l'artisanat.

---

<sup>20</sup> YAO ASSOGBA, PhD, *Développement communautaire en Afrique : Comprendre la dynamique des populations*, Ed. PUL, 2008.

### II.3.2. Insertion socio-économique par le petit commerce

Le concept de « petit commerce » désigne toutes sortes d'activités commerciales réalisées à l'échelle locale, individuellement ou collectivement : on parle aussi de commerce de proximité. Ces activités se caractérisent notamment par : la pratique des ventes au détail ou demi-détail, en boutiques, petits magasins, marchés publics, par livraisons à domicile, voire même moyennant des marchés dits clandestins ou pirates ; le statut de PME, de droit ou de fait, en contraste avec celui de société ; et pour les pays en développement, la prédominance du secteur informel.<sup>21</sup>

En effet, le commerce de proximité regroupe les commerces de quotidienneté répondant à des besoins courants ou de dépannage, autrement dit les commerces pour lesquels les achats des consommateurs sont fréquents. En milieu urbain, le petit commerce ou commerce de proximité a toujours occupé une place essentielle dans la vie socio-économique. En effet, les activités du petit commerce jouent un rôle fondamental dans l'animation des quartiers et favorisent le renforcement des liens sociaux. En outre, ces activités offrent une opportunité de développement économique local et de création d'emplois. Le petit commerce fait donc face à certaines problématiques urbaines actuelles et apporte des solutions pertinentes au niveau communautaire moyennant l'implication effective des acteurs locaux.<sup>22</sup>

Chaque individu (homme ou femme, jeune ou adulte) qui entreprend une activité de commerce dans un but professionnel, c'est-à-dire pour en faire sa principale occupation génératrice de revenus, est appelé « entrepreneur ». Il doit alors choisir lui-même et de façon rationnelle ce qu'il veut faire. Il doit construire son propre chemin, sa propre route et se fixer lui-même ses propres alternatives et défis, c'est-à-dire ce qu'il peut changer en cours de route, ce qu'il peut décider de faire de nouveau. Une constante chez les entrepreneurs est de faire de l'activité commerciale une option de vie. Qu'ils soient isolés ou regroupés en associations, ils doivent toujours très clairement viser le succès de leurs AGR, c'est-à-dire développer les micro-entreprises dont ils sont initiateurs. Ce succès doit d'abord dépendre essentiellement d'eux-mêmes et non d'autres intervenants ou de certaines circonstances.<sup>23</sup>

Les petits commerçants et petites commerçantes sont des acteurs par excellence qui assurent l'approvisionnement des populations urbaines en produits essentiels de toutes sortes (denrées alimentaires, équipements ménagers, tenues vestimentaires, produits de beauté, fournitures de bureau, matériaux de construction, matériels électroniques, matières premières pour l'artisanat et la moyenne industrie, etc.). Comme dans tout autre domaine d'activités, les

---

<sup>21</sup> BWENGE Jean-Pierre, *Cours d'entrepreneuriat*, inédit, ISMGL/Goma, 2010.

<sup>22</sup> CNCC : *Quel avenir pour le commerce de proximité dans les quartiers ?*, Ed. CNCC, Paris, juin 2013, pp. 6-9.

<sup>23</sup> ELHAGJ, S. et FABRIZIO, T., *Formation au petit commerce : Questions et Réponses*, AEJT/TMJA, Dakar, 2006, p. 9.

acteurs du petit commerce s'appuient sur des points forts tout en subissant des contraintes multiples. Les points forts sont notamment :<sup>24</sup>

- la proximité géographique et psychologique (bonne desserte, souplesse des heures de travail, facilités de paiements, services personnalisés, fortes capacités relationnelles, etc.) ;
- le développement d'activités essentiellement sur base d'initiatives privées, individuelles ou collectives, et de ressources localement disponibles ;
- l'approvisionnement auprès des fournisseurs est très flexible avec des délais plus courts ;
- résolution du problème de chômage et de modicité de salaires par le fait d'être entrepreneurs.

Parmi les contraintes ou points faibles, nous pouvons soulever :

- la taille réduite des surfaces de vente qui ne favorise pas l'accroissement du chiffre d'affaires et de la rentabilité ;
- le niveau d'équipements médiocre et l'usage limité des technologies modernes dans le domaine commercial ;
- la faiblesse du chiffre d'affaires et de la capacité de négociation avec les fournisseurs ;
- les faibles capacités de financement des équipements, innovations ou actions de modernisation ;
- le faible niveau d'instruction pour la plupart de petits commerçants, et par ricochet, faibles capacités managériales ;
- le faible niveau de collaboration avec les institutions bancaires notamment en matière de financements et expertise financière ;
- le faible niveau de communication et de promotion des ventes ;
- très faible prédisposition à coopérer et à intégrer des réseaux (commerce associé, ...).

### **II.3.3. Insertion par l'artisanat**

L'artisanat désigne tout métier ou production d'une personne qui travaille de ses mains. Il désigne également l'ensemble des travailleurs indépendants qui exercent un métier manuel et de leurs activités.<sup>25</sup>

Au sens de la charte des PME en RDC, on entend par artisanat, le secteur qui regroupe des entreprises artisanales. L'entreprise artisanale est toute unité économique dont la propriété

---

<sup>24</sup> MAOMBI BENI, Etude sur la lutte contre la pauvreté urbaine par la promotion des activités génératrices de revenu (AGR), Mémoire inédit, U.PRO.G.L, 2014-2015.

<sup>25</sup> MICROSOFT, Encyclopédie Encarta, 2009.

revient à une personne physique exerçant une activité de production, de service ou d'arts à caractère manuel ou mécanique.<sup>26</sup>

Les acteurs artisanaux, appelés « artisans », peuvent être définis comme des personnes qui font des produits à la main ou à l'aide d'outils à main, ou même de moyens mécaniques. Ils travaillent généralement individuellement, mais peuvent souvent être aidés par des membres de leur famille, des amis, des apprentis, voire un nombre limité d'ouvriers, avec lesquels ils entretiennent des contacts personnels étroits et constants. Ces contacts créent un sentiment d'appartenance à une communauté et un attachement au métier.<sup>27</sup>

Les produits de l'artisanat sont fabriqués soit entièrement à la main, soit à l'aide d'outils à main ou même de moyens mécaniques, pourvu que la contribution manuelle directe demeure la composante la plus importante du produit fini. La nature spéciale des produits artisanaux se fonde sur leurs caractères distinctifs, qui peuvent être utilitaires, esthétiques, artistiques, créatifs, décoratifs, fonctionnels, traditionnels, symboliques ... d'un point de vue économique, social, culturel ou religieux.<sup>28</sup>

Sur le plan socioprofessionnel, le secteur de l'artisanat recouvre une multitude de métiers consistant en la production de biens dits produits artisanaux ou la prestation de services en vertu d'un savoir faire à prédominance manuelle. Ces métiers concernent notamment :

➤ le *bâtiment*, qui comprend essentiellement trois familles de métiers : métiers du gros œuvre (maçon, terrassier, charpentier, fabricant de matériaux, canalisateur, etc.) ; métiers du second œuvre et de la finition (couvreur, plâtrier-plaquiste, serrurier-métallier, menuisier-agenceur, peintre, vitrier, etc.) ; métiers de l'équipement technique et électrique (plombier, électricien du bâtiment, métier de la climatisation et du chauffage, etc.) ;

➤ l'*alimentation* (boucher, boulanger, pâtissier, charcutier, poissonnier, cuisinier, métier de conditionnement, de conservation des aliments, etc.) ;

➤ la *fabrication artisanale*, comprenant plusieurs familles de métiers : le travail des métaux (bijoutier, orfèvre, feronnier, joaillerie, etc.) ; le textile, l'habillement et le cuir (couturier, tapissier, maroquinier, cordonnier, etc.) ; le bois, l'ameublement (fabrication de meubles) ; autres fabrications (matériaux de construction, céramique, verre, imprimerie, reproduction, arts graphiques, etc.) ;

➤ les *services artisanaux*, regroupant une grande variété de métiers : la réparation (réparateur automobile, électronique, électroménager,... cordonnier, mécanicien agricole,

---

<sup>26</sup> MINISTRE DES PME, *Charte des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, 2009, p. 7.

<sup>27</sup> CENTRE DE COMMERCE INTERNATIONAL, *Le marketing des produits de l'artisanat et des arts visuels : Le rôle de la propriété intellectuelle. Guide pratique*, CCI/OMPI, Genève, 2003, p. 7.

<sup>28</sup> MAISON DE L'ARTISAN, *Indicateurs géographiques pour produits non agricoles : Cas de l'artisanat marocain*, Maroc, 2013, in « <http://www.mda.ma> ».

réparateur en bijouterie-horlogerie, etc.) ; les soins à la personne et aux biens (coiffure, esthétique, pressing, blanchisserie, teinturerie, toilettage pour animaux, etc.) ; autres (photographe, fleuriste, nettoyeur, etc.) ;

➤ diverses autres activités concernant les technologies de l'information et de la communication « TIC » (maintenance informatique, réseaux locaux, infographie, design, etc.), les œuvres d'arts traditionnels (selon les us et coutumes des milieux ou des ethnies), etc.<sup>29</sup>

#### **II.3.4. Insertion par le petit élevage et l'agriculture urbaine ou périurbaine**

Le petit élevage s'avère une activité économiquement rentable en milieu urbain puisqu'il ne requiert pas beaucoup d'espace et qu'il fait souvent appel aux déchets alimentaires pour l'alimentation des animaux élevés. Dans la ville de Goma, il est courant d'observer :

- **L'élevage de la volaille** : plusieurs ménages investissent dans l'élevage des poulets de chair d'autant plus que leur demande est forte sur le marché. Le plus souvent, les éleveurs de poules en ville de Goma achètent des poussins en provenance de Kapala qu'ils engraisent ensuite. Certains toutefois se contentent d'investir l'élevage des poules de race locale ou hybrides et produisent des œufs naturels qu'ils revendent plus chers que les œufs des races améliorées dites « pondeuses » ;
- **L'élevage des lapins** : d'autres ménages investissent dans l'élevage des lapins qui sont très sollicités par les restaurants, les hôtels, et les particuliers. L'avantage de cet élevage est qu'il est très prolifique et qu'il n'exige pas beaucoup de technicité ;
- **L'élevage de porcs** : en ville de Goma, certains ménages ont entrepris l'élevage des porcs à titre d'exploitation commerciale.

L'agriculture urbaine ou périurbaine est considérée comme l'agriculture localisée dans la ville et à sa périphérie, dont les produits sont destinés à la ville et pour laquelle il existe une alternative entre usage agricole et urbain non agricole des ressources.<sup>30</sup> Il s'agit de l'ensemble d'activités agricole entreprises dans la ville ou à ses périphéries, par des acteurs familiaux, économiques ou communautaires.

En Afrique subsaharienne, il a été observé à ce sujet par les auteurs JACQUEMOT et RAFFINOT que l'agriculture entre dans la ville : la diversification de l'alimentation urbaine (consommation de fruits et de légumes, par exemple) a contribué au développement d'un maraîchage périurbain très dynamique. On parle aujourd'hui de ruralisation d'un grand nombre de villes africaines : les emplois devenant si rares et les salaires si faibles que les groupes à bas

---

<sup>29</sup>MAOMBI BENI, Op. cit.

<sup>30</sup>OLANREWAJU Smith et al., *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone : Enjeux, concepts et méthodes*, Ed. CIRAD & CRDI, Dakar, 2004.

revenus produisent eux-mêmes les denrées alimentaires dont ils ont besoin en ville ou aux portes de celle-ci.<sup>31</sup>

Il importe de souligner que l'activité agricole en milieu urbain ne se limite pas au maraîchage ou même au jardinage, mais intègre des activités complémentaires telles que la pêche ou l'aquaculture, le conditionnement alimentaire, les espaces verts à destination touristique, etc.

#### II.4. ETAT DES LIEUX DES GROUPES SOLIDAIRES A GOMA

Vu le contexte socio-économique difficile dans la province du Nord-Kivu en général et la ville de Goma en particulier, la population ne cesse d'initier une multitude d'actions visant l'auto-prise en charge. Parmi ces initiatives de survie figure les groupes solidaires à travers lesquels les acteurs locaux initient des activités génératrices de revenu, mettent en commun leur épargne, se distribuent des micro-crédits, partagent les expériences, etc.

Sur le terrain, il s'observe que les groupes solidaires interviennent comme des associations de fait ; certains de ces groupes sont toutefois gérés par des organisations locales bien structurés et ayant rempli certaines formalités administratives.

Ci-après, nous présentons les groupes solidaires visités au cours de nos investigations :

N°	NOM DU GROUPE SOLIDAIRE	DATE DE CREATION	QUARTIER DU SIEGE	MEMBRES		
				H	F	Total
1.	AA asbl	30/06/2016	NDOSHO	21	34	55
2.	ABIVUGURUYE	15/11/2017	KATOYI	17	0	17
3.	AGAPE1	09/06/2018	MAJENGO	13	47	60
4.	AGAPE2	30/07/2018	MAJENGO	14	12	20
5.	AGAPE3	25/05/2018	MAJENGO	11	35	46
6.	AKONKWA	08/07/2016	VIRUNGA	8	24	32
7.	AKONKWA LARA	21/03/2018	KAHEMBE	0	30	30
8.	AMANI	20/07/2018	MAJENGO	3	22	25
9.	AMANI NA MAENDELEO	09/07/2018	LAC VERT	6	29	35
10.	APG	17/12/2018	NDOSHO	37	69	106
11.	ASHUZA	13/12/2018	KYESHERO	0	30	30
12.	AVEC CENTRALE	22/09/2015	KATOYI	81	165	246
13.	AVEC ESPOIR	18/12/2015	KATOYI	59	102	161
14.	AVEC KALAMO	25/10/2015	NDOSHO	49	69	118
15.	AVEC TUUNGANE	19/05/2015	NDOSHO	27	68	95
16.	AVEC UMOJA	01/01/2016	MAJENGO	102	174	276
17.	BARAKA	03/03/2018	KYESHERO	0	40	40

<sup>31</sup> JACQUEMOT, P. et RAFFINOT, M., *La nouvelle politique économique en Afrique*, Ed. EDICEF/AUPELF, 1993.

18.	BEED	20/02/2015	MUGUNGA	13	39	52
19.	BETHSAIDA II	15/12/2015	MAPENDO/BIRERE	4	25	29
20.	BOLINGO /OFFICE	24/03/2018	MURARA	0	29	29
21.	BUNVIKANE	17/11/2018	NDOSHO	2	22	24
22.	BUSTIHIRE	01/04/2018	MABANGA NORD	0	28	28
23.	BUTSEME	21/09/2017	MABANGA SUD	4	26	30
24.	BUUMA	18/04/2017	MAJENGO	16	14	30
25.	BUZIGIRE	26/03/2017	LAC VERT	5	34	39
26.	CADECO	21/08/2015	NDOSHO	47	128	175
27.	CENTRALE	06/01/2016	VIRUNGA	19	27	46
28.	CENTRALE I	19/03/2015	MABANGA NORD	6	17	23
29.	CENTRALE II	09/01/2017	MABANGA NORD	12	18	30
30.	CHINYABUGHUMA	20/04/2017	VIRUNGA	6	24	30
31.	COOPEC UMOJA WETU	23/10/2015	MABANGA NORD	57	97	154
32.	ESPOIR	05/02/2013	NDOSHO	16	20	36
33.	FARAJA G1	21/06/2014	KIZIBA	5	11	16
34.	FEMMES EN AVANT	23/06/2018	KYESHERO	3	32	35
35.	GALA LETU G1	14/06/2014	KIZIBA	8	18	26
36.	GUBWANEZA	01/02/2019	KYESHERO	2	28	30
37.	GUIDO MARIA III	08/12/2017	NGANGI III	6	20	26
38.	GUIDON MARIA	24/04/2017	TURUNGA	6	21	27
39.	GUIDON MARIA II	08/12/2017	NGANGI III	0	27	27
40.	HERI	05/01/2019	KYESHERO	4	28	32
41.	HESHIMA	15/03/2017	KIZIBA	3	31	34
42.	HUDUMA	20/01/2019	MAPENDO/BIRERE	2	24	26
43.	INTUMWA	11/08/2018	MAPENDO/BIRERE	3	28	31
44.	INUKA	30/07/2016	BUJOVU	4	26	30
45.	INUKA	17/05/2015	KATINDO	4	32	36
46.	INUKA	21/03/2018	KATINDO	1	32	33
47.	INUKA II	23/03/2019	MAPENDO/BIRERE	3	22	25
48.	IRAGI	24/08/2016	KIZIBA	8	22	30
49.	ISIDORE BAKANJA	25/04/2018	MAJENGO	7	33	40
50.	JIBU	16/12/2017	MAJENGO	2	28	30
51.	JIWE LANGU	24/11/2014	NDOSHO	83	128	211
52.	KALAMO	08/07/2016	NDOSHO	6	27	33
53.	KIMBILIO	20/09/2014	NDOSHO	1	29	30
54.	KYENGE	11/05/2018	NDOSHO	2	18	20
55.	LA GRACE	21/04/2018	VIRUNGA	4	28	32
56.	LA MOISSON	26/09/2015	MABANGA-NORD	51	73	124
57.	LA SEMENCE 5	22/02/2018	VIRUNGA	6	30	36
58.	LA SEMENCE I	17/07/2016	KATOYI	2	13	15
59.	LA SEMENCE II	16/02/2018	BARTEL	5	25	30
60.	LA SEMENCE III	04/03/2018	NDOSHO	5	21	26
61.	LA SEMENCE IV	27/02/2017	VIRUNGA	6	20	26

62.	LA SOLIDARITE	27/01/2015	KATOYI	58	127	185
63.	LAGED	28/02/2015	MUGUNGA	21	37	58
64.	LAJSKZV	29/07/2015	NDOSHO	46	79	125
65.	LE JORDAN	29/01/2015	NGANGI III	5	25	30
66.	LIVING PEACE	30/03/2015	KYESHERO	34	81	115
67.	MAENDELEO	28/06/2014	HEBRONI	4	19	23
68.	MAENDELEO	20/08/2018	LAC VERT	5		
69.	MAENDELEO	14/01/2019	MAJENGO	3	30	33
70.	MAJAMBERE	29/04/2016	VIRUNGA	16	33	49
71.	MAPENDO	16/08/2016	BUJOVU	4	26	30
72.	MAPENDO	10/11/2016	NDOSHO	3	27	30
73.	MAPENDO	16/10/2016	LAC VERT	7	23	30
74.	MICHAEL	26/10/2017	MABANGA NORD	6	24	30
75.	MUHATIKANYI	30/12/2016	MAJENGO	4	20	24
76.	MUISHA	04/08/2016	MURARA	5	30	35
77.	MUISHA II	05/10/2017	MURARA	10	33	43
78.	MWANGAZA	12/07/2016	KYESHERO	15	17	32
79.	NEEMA	17/02/2018	NDOSHO	8	32	40
80.	NGOA	15/08/2016	HEBRONI	3	23	26
81.	NYIRAGONGO	29/06/2014	MAJENGO	3	20	23
82.	SAIDIYA	20/09/2016	NDOSHO	1	24	25
83.	SAINT ANTOINE DE PATOUX	04/03/2019	NGANGI III	1	30	31
84.	SAINT CHARLES LWANGA	28/02/2019	NGANGI III	7	28	35
85.	SAINT ETIENNE II	12/02/2019	TURUNGA	8	22	30
86.	SAINT JEAN DE LA CROIX	24/01/2019	TURUNGA	3	34	37
87.	SAINT MICHEL	15/01/2019	NGANGI III	2	29	31
88.	SAINT VINCENT DE PAUL	27/05/2019	TURUNGA	4	26	30
89.	SALAMA	09/ 10/2014	MUGUNGA	5	25	30
90.	SALAMA 3 G1	07/12/2015	KIZIBA	2	26	28
91.	SIMAMA	18/04/2017	NDOSHO	4	27	31
92.	SOLIREC 1	23/01 /2012	NDOSHO	3	35	38
93.	SOLIREC2	12/03/2013	HIMBI	4	28	32
94.	SOLIREC3	12/ 03/2013	HIMBI	3	32	35
95.	St CHRISTOPH	20/02/2018	NGANGI III	3	29	32
96.	St CHRISTOPH B	22/01/2019	NDOSHO	0	32	32
97.	St CHRISTOPHE NDOSHO	13/03/2018	KATINDO	0	35	35
98.	St GASPART	30/01/2018	NGANGI III	7	35	42
99.	St PIERRE I	29/01/2018	NGANGI III	0	36	36
100.	St PIERRE II	29/01/1018	NGANGI III	9	42	51
101.	St THARCICE	26/03/2018	NGANGI III	3	23	26
102.	TUAMBATANE	16/03/2018	BUHUMBA	0	25	25

103.	TUAMKE 1	25/11/2016	KIZIBA	0	30	30
104.	TUFURAHU	29/06/2014	MAJENGO	5	21	26
105.	TUHIMIZANE I	14/04/2017	NDOSHO	7	26	33
106.	TUHIMIZANE II	18/05/2017	KIZIBA	2	25	27
107.	TUINUKE	11/06/2014	NDOSHO	13	58	71
108.	TUINUKE	11/06/2014	KYESHERO	1	19	20
109.	TUISHI AMANI	31/02/2015	NDOSHO	22	56	78
110.	TUJENGE	03/03/2018	KYESHERO	2	33	35
111.	TUJITEGEMEE	15/10/2016	MABANGA NORD	5	36	41
112.	TUJITEGEMEE	18/03/2018	MABANGA SUD	0	30	30
113.	TUKUTANE	14/08/2018	MAJENGO	2	28	30
114.	TUPATANE	02/09/2016	MUGUNGA	3	20	23
115.	TUPENDANE	12/12/2016	RUSAYO	5	27	32
116.	TUPENDANE	25/03/2018	NDOSHO	0	30	30
117.	TUSAIDIANE	24/04/2017	TURUNGA	11	18	29
118.	TUSHIKANE MKONNO	20/07/2014	NDOSHO	1	34	35
119.	TUSIKILIZANE	27/01/2016	MAJENGO	4	21	25
120.	TUSIMAME	09/01/2018	KYESHERO	11	15	26
121.	TUSISIMUKE	03/08/2016	KANYARUCHINYA	2	23	25
122.	TUSONGEMBELE		KAHEMBE	3	14	17
123.	TUSONGEMBELE	24/04/2018	MAJENGO	20	0	20
124.	TUTAWEZA /BETHEL	27/04/2017	NDOSHO	9	18	27
125.	TUTAYARISHE	05/03/2015	KATINDO	2	28	30
126.	TUUNGANE	21/04/2017	BON BERGER	11	19	30
127.	TUUNGANE	16/03/2018	NGANGI III	0	27	27
128.	TUUNGANE 1	11/06/2014	NDOSHO	3	27	30
129.	TUUNGANE2	24/06/2014	RUSAYO	7	23	30
130.	TUZAMURANE	28/01/2018	NDOSHO	0	30	30
131.	TWANZANE 1	28/07/2016	MABANGA N	4	26	30
132.	TWANZANE 2	28/07/2016	MABANGA NORD	13	17	30
133.	TWANZANE 3	28/12/2016	MAJENGO	2	31	33
134.	UAMSHO	28/05/2017	MAJENGO	1	30	31
135.	UBUMWE/ KIBUMBA	03/06/2014	MAJENGO	2	28	30
136.	UMOJA	11/07/2018	RUSAYO	0	27	27
137.	UMOJA 2	23/03/2015	MAJENGO	1	29	30
138.	UMOJA NI NGUVU	07/07/2014	NDOSHO	6	29	35
139.	UMOJA NI NGUVU	03/03/2017	KATINDO	2	28	30
140.	UMOJA NI NGUVU	25/03/2018	NDOSHO	6	26	32
141.	UMOJA/ ARARATI	27/04/2017	KYESHERO	10	20	30
142.	UPENDO	03/10/2018	MABANGA SUD	2	27	29
143.	UPENDO /CASOP	16/12/2016	BUJOVU	5	25	30
144.	UPENDO G1	15/10/2014	NDOSHO	2	20	22
145.	UPENDO G1	10/06/2014	MAJENGO	5	20	25
146.	UPENDO KANYARU	18/04/2019	MAPENDO/BIRERE	4	27	31

147.	UPENDO WA BWANA	22/03/2019	NDOSHO	3	27	30
148.	USHINDI	15/02/2019	HIMBI	6	25	31
149.	USHINDI/ MUNIGI	06/07/2014	BUJOVU	2	23	25
150.	USHIRIKA	04/06/2017	NDOSHO	3	27	30
151.	USHIRIKA	20/07/2014	KATINDO	3	25	28
152.	UWEMA	28/05/2017	MAJENGO	1	29	30
153.	UWEZO WETU	02/01/2016	KATINDO	43	68	111
154.	WEZI	03/01/2016	HIMBI	16	76	92
155.	YESU NI JIBU	04/07/2016	MAJENGO	4	29	33

Source : Nos enquêtes sur le terrain.

Il sied de signaler que cette liste est loin d'être exhaustive. Cependant, elle apporte une vue d'ensemble sur la multitude de groupes solidaires œuvrant dans la ville de Goma, et dont la situation difficile de la crise à COVID-19 ne nous a pas permis d'atteindre comme voulu.

## **Chapitre III. APPROCHE METHODOLOGIQUE, PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS DE L'ENQUETE**

Ce chapitre est essentiellement pratique, étant la partie la plus importante de notre travail car elle nous permet de concrétiser notre recherche sur le terrain. Il est consacré à l'approche méthodologique ainsi que la présentation et la discussion des résultats de l'enquête. Ainsi, nous mettrons l'accent respectivement sur la population d'étude, l'échantillonnage, les méthodes, techniques et outils de collecte des données, mais aussi la présentation et l'analyse des données ainsi que la discussion des résultats de l'enquête.

### **III.1. APPROCHE METHODOLOGIQUE**

#### **III.1.1. Population d'étude**

La population d'étude est un ensemble dont les éléments sont choisis parce qu'ils ont les mêmes propriétés et qu'ils sont tous de même nature. Autrement dit, c'est aussi l'univers statistique auquel le chercheur s'interroge, se questionne afin de recueillir d'amples informations nécessaires.<sup>32</sup>

En ce qui concerne notre recherche, la population d'étude est constituée de tous les membres et responsables des groupes solidaires œuvrant dans la ville de Goma.

#### **III.1.2. Échantillonnage**

L'échantillonnage consiste dans la sélection d'individus ciblés pour réaliser une enquête. Les personnes interrogées sont triées parmi la population de référence, de telle sorte qu'une extrapolation permet ensuite d'appliquer les résultats à la population prise pour cible.

Dans le cadre de ce travail, l'échantillonnage nous a permis de procéder à l'estimation de la taille de l'échantillon tiré dans la population d'étude.

#### **III.1.3. Estimation de la taille de l'échantillon**

En plus du fait que l'effectif total de notre population d'étude n'est pas connu (membres et responsables des groupes solidaires de la ville de Goma), nous nous sommes confrontés aux contraintes de la pandémie à COVID-19. Toutefois, nous avons utilisé de tous les moyens pour atteindre un nombre suffisant d'enquêtés.

Pour déterminer la taille de l'échantillon, nous nous sommes servis de la formule suivante :

---

<sup>32</sup> PINTO et GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*, 11<sup>e</sup> éd., Dalloz, Paris, 2009.

$$n = \frac{(Z_{\alpha/n})^2}{4\epsilon^2}$$

Avec :

$Z_{\alpha/n}$  = Seuil de significativité à 95% pour l'échantillon estimé (il est de 1,96) ;

$\epsilon$  = Marge d'erreur pour la précision souhaitée, de près inférieure à 10% pour notre enquête, soit 0,09 ;

$n$  = Taille de l'échantillon.

$$\text{Calcul : } n \geq \frac{(1,96)^2}{4(0,09)^2} = \frac{3,8416}{0,0324} = 118,57 \approx 120 \text{ personnes}$$

Ainsi, notre échantillon est constitué de 120 enquêtés, dont 90 membres des groupes solidaires de la ville de Goma et 30 responsables de ces groupes.

### III.1.4. Critères d'inclusion et d'exclusion

Lors de la collecte des données sur le terrain, il a d'abord été question de l'identification des enquêtés afin de les préparer pour l'enquête. Ensuite, la collecte des données s'est réalisée au moyen de l'interview et du questionnaire. Cette collecte des données sur le terrain s'est réalisée au cours des mois mai à juillet 2020.

Lors de notre enquête, nous avons appliqué un certain nombre de critères d'inclusion et d'exclusion afin de sélectionner rationnellement les enquêtés susceptible de nous donner des informations fiables.

- **Critères d'inclusion**

- Être habitant de la ville de Goma ;
- Être membre ou responsable d'un groupe solidaire ;
- Être majeur, c'est-à-dire avoir 18 ans ou plus ;
- Avoir suffisamment d'information sur le fonctionnement des groupes solidaires.

- **Critères d'exclusion**

- Être ni responsable ni membre d'un groupe solidaire ;
- Les mineurs et les personnes incapables de livrer des informations valables ;
- Ne pas disposer d'informations suffisantes sur les groupes solidaires.

### **III.1.5. Méthodes, techniques et outils de collecte des données**

#### **III.1.3.1. Les méthodes de recherche**

Par méthode de recherche, il faut entendre un ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à obtenir ou à atteindre les vérités qu'elle poursuit.<sup>33</sup> En d'autres termes, c'est l'utilisation raisonnée des voies et moyens pour arriver à atteindre un but ou objectif bien déterminé.

Dans le cadre du présent travail, nous faisons l'usage des méthodes suivantes :

a) *La méthode descriptive* nous a permis de décrire les informations obtenues sur le terrain et dans les différents documents exploités.

b) *La méthode analytique* nous a permis d'analyser les données sous forme chiffrée, en termes des fréquences et pourcentages.

---

<sup>33</sup> PINTO et GRAWITZ, *Op. cit*

### III.1.3.2. Les techniques de recherche

Dans cette étude, nous avons fait recours aux techniques suivantes :

a) *La technique documentaire* nous a permis d'exploiter les différents documents écrits en rapport avec le sujet de notre travail (mémoires, ouvrages, rapports, articles, sites Web, etc).

b) *La technique d'interview* nous a mis en contact direct avec la population concernée par la recherche.

c) *La technique du questionnaire* nous a permis d'élaborer et administrer un questionnaire d'enquête de type mixte, c'est-à-dire constitué de questions fermées et ouvertes.

d) *La technique statistique* nous a permis d'effectuer le traitement des données d'enquête et de les présenter dans différents tableaux. Le traitement des données a été facilité par l'usage du logiciel SPSS.

## III.2. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE

### III.2.1. Objectifs de l'enquête

En réalisant la présente enquête, nous nous sommes fixés les objectifs suivants :

- Recueillir les données d'enquête sur le terrain en rapport avec notre sujet de recherche, au moyen du questionnaire et de l'interview ;
- Traiter les données, les analyser de façon quantitative et discuter les résultats en les confrontant aux hypothèses ;
- Mettre en évidence les mécanismes mis en place par les groupes solidaires pour l'insertion socio-économique de leurs membres ;
- Identifier les avantages de la mise en œuvre de ces mécanismes dans les activités des membres et relever les limites ;
- Formuler des stratégies susceptibles d'assurer la pérennisation de l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires ;
- Vérifier les hypothèses de recherche à travers la discussion des résultats de l'enquête.

### III.2.2. Caractéristiques sociodémographiques des unités statistiques

Tableau N°2 : Répartition des enquêtés selon le sexe

Sexe	Effectifs	Pourcentage
Femmes	65	54,2
Hommes	55	45,8
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>100,0</b>

Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.

Ce tableau indique que nos enquêtés sont constitués de 54,2% de femmes et 45,8% d'hommes.

**Tableau N°3 : Répartition des enquêtés selon l'état civil**

État civil	Effectifs	Pourcentage
Célibataire	33	34,4
Marié(e)	53	55,2
Divorcé(e)	7	7,3
Veuf/Veuve	3	3,1
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>100,0</b>

Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.

Au vue de ce tableau, 55,2% de nos enquêtés sont mariés, 34,4% sont célibataires, 7,3% divorcés et 3,1% vivent en état de veuvage.

**Tableau N°4 : Répartition des enquêtés selon l'âge**

Tranche d'âge	Effectifs	Pourcentage
De 18 à 30 ans	54	45,0
De 30 à 50 ans	61	50,8
Plus de 50 ans	5	4,2
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>100,0</b>

Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.

Il ressort de ce tableau que 50,8% des enquêtés se situent dans la tranche d'âge de 30 à 50 ans, 45% sont âgés de 18 à 30 ans, et 4,2% sont âgés de plus de 50 ans.

**Tableau N°5 : Répartition des enquêtés selon la profession**

Profession	Effectifs	Pourcentage
Artisan	19	15,8
Commerçant(e)	69	57,5
Enseignant	20	16,7
Étudiant(e)	4	3,3
Ménagère	8	6,7
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>100,0</b>

Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.

Il découle de ce tableau que 57,5% des enquêtés pratiquent le commerce comme profession, 16,7% sont enseignants, 15,8% sont artisans, 6,7% sont ménagères et 3,3% sont étudiants.

**Tableau N°6 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'études**

Niveau d'études	Effectifs	Pourcentage
Primaire	17	14,2
Secondaire	62	51,7
Supérieur	36	30,0
Sans niveau	5	4,2
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>100,0</b>

Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.

Concernant le niveau d'études, 51,7% ont le niveau du secondaire, 30% sont du niveau supérieur, 14,2% ont le niveau primaire (ou alphabétisés) et 4,2% n'ont jamais fréquenté l'école.

### III.2.3. Interprétation des résultats de l'enquête

#### III.2.3.1. Résultats sur le questionnaire adressé aux membres des groupes solidaires

**Tableau N°7 : Le groupe solidaire d'appartenance**

Groupe solidaire	Effectifs	Pourcentage
AA asbl	4	4,4
APG	1	1,1
AVEC Espoir	4	4,4
AVEC Tuungane	2	2,2
BEED	1	1,1
CADECO	6	6,7
AVEC Centrale	3	3,3
Coopec Umoja Wetu	2	2,2
JIWE LANGU	10	11,1
AVEC Kalamo	2	2,2
La Moisson	2	2,2
La Solidarité	8	8,9
LAGED	1	1,1
LAJSKZV	1	1,1
Living Peace	4	4,4
Tuhimizane I	11	12,3
Tuhimizane II	8	8,9
Tuishi Amani	4	4,4
AVEC Umoja	13	14,4
Uwezo Wetu	2	2,2
WEZI	1	1,1
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100,0</b>

Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.

Il ressort de ce tableau que notre enquête a ciblé 21 groupes solidaires dont principalement : AVEC Umoja pour 14,4% des enquêtés, Tuhimizane I pour 12,3%, JIWE LANGU pour 11,1%, La Solidarité et Tuhimizane II respectivement pour 8,9%, CADECO pour 6,7%, AA asbl, AVEC Espoir, Living Peace, Tuishi Amani et AVEC Centrale respectivement pour 4,4%.

**Tableau N°8 : Existence de mécanismes d'insertion socio-économique en faveur des membres**

Mécanismes d'insertion socio-économique	Effectifs	Pourcentage
OUI	75	83,3
NON	15	16,7
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100,0</b>

Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.

D'après ce tableau, 75% des enquêtés (membres de groupes solidaires) affirment l'existence de mécanismes d'insertion socio-économique alors que 16,7% disent qu'ils n'ont accès à aucun mécanisme d'insertion socio-économique.

**Tableau N°9 : Ce que fait le groupe solidaire afin de faciliter l'insertion socio-économique**

Actions des groupes solidaires	Effectifs	Pourcentage
L'octroi de crédit	39	43,3
La capacitation entrepreneuriale	7	7,8
La constitution de l'épargne	28	31,1
La constitution de l'épargne, l'octroi de crédit, la capacitation entrepreneuriale	1	1,1
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>100,0</b>

Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.

Il ressort de ce tableau que 43,3% des enquêtés ayant accès au mécanisme d'insertion socio-économique indiquent l'octroi de crédit, 31,1% soulignent la facilitation de la constitution de l'épargne, 7,8% parlent de la capacitation entrepreneuriale et pour 1,1% la constitution de l'épargne, l'octroi de crédit, la capacitation entrepreneuriale.

**Tableau n°10 : Retombées socio-économiques dans les activités des membres**

<b>Retombées socio-économiques</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
Initiation la bonne gestion de l'argent	17	22,7
Initiation la bonne gestion de l'argent, le développement d'une vision entrepreneuriale solidaire	2	2,7
La création des activités génératrices de revenu	27	36,0
La création des activités génératrices de revenu, initiation la bonne gestion de l'argent	10	13,3
La création des activités génératrices de revenu, initiation la bonne gestion de l'argent, le développement d'une vision entrepreneuriale sol	5	6,7
La création des activités génératrices de revenu, le développement d'une vision entrepreneuriale solidaire	8	10,7
Le développement d'une vision entrepreneuriale solidaire	6	8,0
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>100,0</b>

Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.

De par ce tableau, 36% des enquêtés indiquent la création des activités génératrices de revenu, 22,7% indiquent l'initiation la bonne gestion de l'argent, 13,3% parlent de la création des activités génératrices de revenu et l'initiation la bonne gestion de l'argent, 10,7% indiquent la création des activités génératrices de revenu, le développement d'une vision entrepreneuriale solidaire.

**Tableau n°11 : Accompagnement dans le développement des initiatives entrepreneuriales**

<b>Accompagnement</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
OUI	75	83,3
NON	15	16,7
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100,0</b>

Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.

Il ressort de ce tableau que 83,3% des membres des groupes solidaires trouvent de l'accompagnement dans le développement des initiatives entrepreneuriales, mais 16,7% n'ont accès à aucune forme d'accompagnement.

**Tableau n°12 : La manière dont les membres sont accompagnés**

<b>Actions d'accompagnement</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
Crédit de financement	39	52,0
Crédit de financement, renforcement des capacités	1	1,3
Formalités administratives	2	2,7
Renforcement des capacités	33	44,0
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>100,0</b>

*Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.*

Dans ce tableau, 52% des enquêtés soulignent le crédit de financement comme moyen d'accompagnement, 44% indiquent le renforcement des capacités, 2,7% indiquent la facilité dans les formalités administratives.

**Tableau n°13 : Stratégies pour la pérennisation de l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires**

<b>Stratégies d'insertion socio-économique</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
Développer les capacités entrepreneuriales des membres	33	44,0
Développer les capacités entrepreneuriales des membres, Organiser les acteurs en réseaux solidaires	1	1,3
Mettre en place un fonds de financement des projets d'affaires	24	32,0
Organiser les acteurs en réseaux solidaires	17	22,7
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>100,0</b>

*Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.*

Il ressort de ce tableau que 44% des enquêtés pensent qu'il faut développer les capacités entrepreneuriales des membres, 32% disent qu'il faut mettre en place un fonds de financement des projets d'affaires, 22,7% proposent d'organiser les acteurs en réseaux solidaires.

### II.2.3.2. Résultats sur le questionnaire adressé aux responsables des groupes solidaires

**Tableau n°14 : Responsabilité ou fonction au sein du groupe solidaire**

<b>Responsabilité ou fonction</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
Animateur	3	10,0
Caissière	7	23,3
Conseiller	4	13,3
Cordinateur	1	3,3
Président	3	10,0
Secrétaire	7	23,3
Trésorière	5	16,7
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100,0</b>

*Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.*

Les données de ce tableau indiquent que 23,3% des responsables des groupes solidaires enquêtés sont Caissières, 23,3% autres sont Secrétaires, 16,7% sont Trésorières, 13,3% sont Conseillers, 10% sont respectivement Présidents et Animateurs.

**Tableau n°15 : Expérience du groupe solidaire en ville de Goma**

<b>Années d'activité</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
1 à 3 ans	3	10,0
4 à 5 ans	8	26,7
Plus de 5 ans	19	63,3
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100,0</b>

*Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.*

Il ressort de ce tableau que 63,3% des groupes solidaires des responsables enquêtés interviennent à Goma depuis plus de 5 ans, 26,7% sont opérationnels depuis 4 à 5 ans, et 10% depuis 1 à 3 ans.

**Tableau n°16 : Le statut (la nature) juridique du groupe solidaire**

<b>Statut juridique</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
Une Mutuelle	5	16,6
Une ASBL	22	73,3
Une AVEC	3	10,0
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100,0</b>

*Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.*

D'après les résultats de ce tableau, 73,3% des responsables enquêtés présentent leurs groupes solidaires avec le statut d'ASBL (association sans but lucratif), 16,6% indiquent le statut de Mutuelle, 10% mentionnent le statut d'AVEC (association villageoise d'épargne et de crédit).

**Tableau n°17 : Reconnaissance légale du groupe solidaire**

<b>Légalisation</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
OUI	13	43,3
NON	17	56,7
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100,0</b>

*Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.*

La majorité des responsables enquêtés soit 56,7% indiquent que leurs groupes solidaires n'ont pas de reconnaissance légale, et 43,3% indiquent que leurs groupes sont reconnus légalement.

**Tableau n°18 : Les documents légaux en possession du groupe solidaire**

<b>Documents légaux</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
Enregistrement ministériel provincial	4	30,8
Autorisation de fonctionnement au niveau provincial	3	23,1
Statuts notariés, Règlement intérieur	4	30,8
Toutes les formalités nécessaires	2	15,4
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>100,0</b>

*Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.*

Il ressort de ce tableau que 30,8% des responsables des groupes solidaires reconnus indiquent les Statuts notariés et le Règlement intérieur seulement, 30,8% autres indiquent l'autorisation de fonctionnement au niveau provincial, 23,1% parlent de l'enregistrement ministériel provincial, et 15,4% déclarent qu'ils remplissent toutes les formalités nécessaires.

**Tableau N°19 : Les mécanismes mis en place par les groupes solidaires pour faciliter l'insertion socio-économique**

Mécanismes mis en place	Effectifs	Pourcentage
L'octroi de crédit	16	53,3
La capacitation entrepreneuriale	4	13,3
Le travail en réseau	3	10,0
Financement de micro-entreprises	4	13,3
La constitution de l'épargne	3	10,0
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100,0</b>

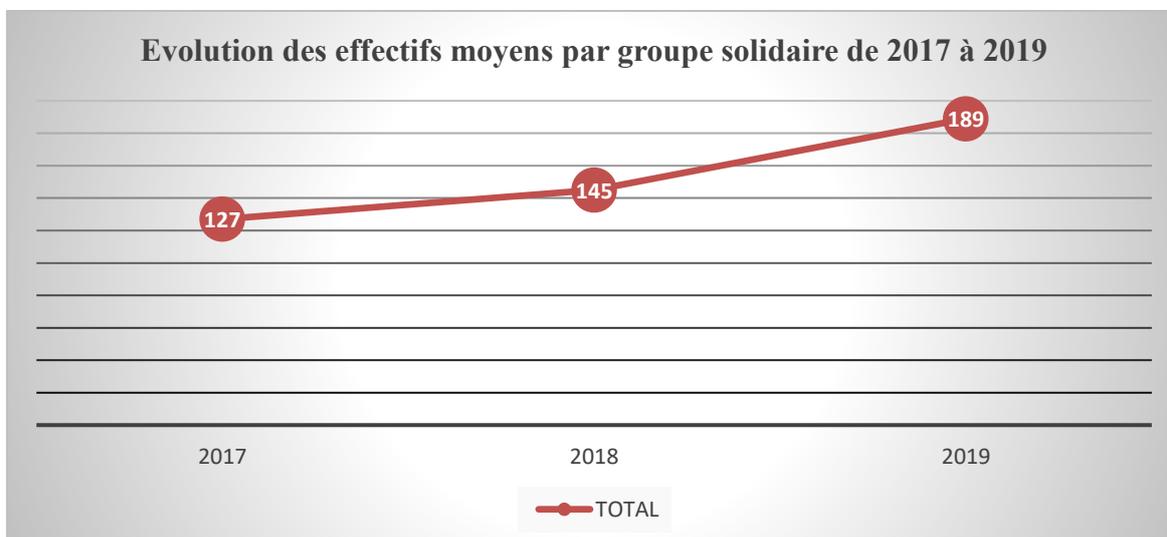
Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.

Pour 53,3% des responsables des groupes solidaires enquêtés, l'octroi de crédit est le principal mécanisme mis en place, 13,3% indiquent respectivement la capacitation entrepreneuriale et le financement de micro-entreprises, 10% parlent de la constitution de l'épargne et du travail en réseau.

**Tableau N°20 : Evolution des effectifs des membres au cours des trois dernières années**

ANNEES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
2017	36	91	127
2018	47	98	145
2019	63	126	189

En lisant ce tableau sur l'évolution des effectifs moyens des membres des groupes solidaires, nous remarquons que les femmes sont de loin plus nombreuses que les hommes, mais aussi, les effectifs ne cessent d'augmenter chaque année, comme le montre le graphique suivant :



**Tableau N°21 : Retombées socio-économiques dans les activités des membres**

<b>Retombées socio-économiques</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
Le renforcement des activités génératrices de revenu	13	43,3
Initiation à la bonne gestion de l'argent (épargne et investissement)	8	26,7
L'acquisition d'une vision entrepreneuriale solidaire	5	16,7
Achat de parcelle / construction de maison	4	13,3
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100,0</b>

*Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.*

Dans ce tableau, 43,3% des responsables des groupes solidaires enquêtés soulignent le renforcement des activités génératrices de revenu comme principale retombées socio-économiques dans les activités de leurs membres, 26,7% indiquent l'initiation à la bonne gestion de l'argent par la pratique de l'épargne et l'investissement, 16,7% parlent de l'acquisition d'une vision entrepreneuriale solidaire, et 13,3% parle de l'achat d'une parcelle et/ou la construction d'une maison.

**Tableau N°22 : Stratégies pour la pérennisation de l'insertion socio-économique des membres**

<b>Stratégies</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
Intégrer l'apprentissage des métiers parmi les activités des groupes solidaires	10	33,3
Développer les capacités entrepreneuriales des membres	12	40,0
Mettre en place un fonds de financement des projets d'affaires	6	20,0
Organiser les acteurs en réseaux solidaires	2	6,7
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100,0</b>

*Source : Nos enquêtes sur terrain, Juillet 2020.*

Dans ce tableau, 40% des responsables des groupes solidaires enquêtés proposent la stratégie consistant à développer les capacités entrepreneuriales des membres, 33,3% voudraient intégrer l'apprentissage des métiers parmi les activités des groupes solidaires, 20% pensent à mettre en place un fonds de financement des projets d'affaires, 6,7% souhaitent organiser les acteurs en réseaux solidaires.

## II.3. DISCUSSION DES RESULTATS DE L'ENQUETE

Dans cette section, nous discutons les résultats de l'enquête en les confrontant aux hypothèses formulées au début de notre travail, sans négliger de les comparer aux résultats obtenus par les recherches antérieures.

### ➤ **Des mécanismes mis en place par les groupes solidaires pour faciliter l'insertion socio-économique de leurs membres en ville de Goma**

D'après le tableau N°8, 75% des enquêtés (membres de groupes solidaires) affirment l'existence de mécanismes d'insertion socio-économique au sein de leurs groupes solidaires respectifs. Au tableau N°9, 43,3% d'entre eux indiquent l'octroi de crédit, 31,1% soulignent la facilitation de la constitution de l'épargne, 7,8% parlent de la capacitation entrepreneuriale.

Les mécanismes mis en place par les groupes solidaires pour faciliter l'insertion socio-économique sont également mis en évidence par les responsables des groupes solidaires dans le tableau N°19 : 53,3% indiquent l'octroi de crédit est le principal mécanisme mis en place, 13,3% indiquent respectivement la capacitation entrepreneuriale et le financement de micro-entreprises, 10% parlent de la constitution de l'épargne et du travail en réseau.

A la lumière des résultats ci-dessus, notre première hypothèse est confirmée, selon laquelle les mécanismes mis en place par les groupes solidaires pour faciliter l'insertion socio-économique de leurs membres en ville de Goma seraient la constitution de l'épargne, l'octroi de crédit, la capacitation entrepreneuriale ainsi que le travail en réseau.

Nos résultats sont soutenus notamment par Bernard TAILLEFER (2012) qui explique que la mutuelle solidaire n'est pas seulement un lieu de cotisation ou d'octroi de petits crédits mais elle est aussi un lieu de vie, un lieu où les membres réfléchissent sur leur environnement, sur la production, sur l'évolution de la commercialisation, ....

### ➤ **Des retombées socio-économiques dans les activités de leurs membres en ville de Goma**

Les avis des membres des groupes solidaires ressortent dans le tableau N°10 : 36% indiquent la création des activités génératrices de revenu, 22,7% l'initiation la bonne gestion de l'argent, 13,3% parlent de la création des activités génératrices de revenu et l'initiation la bonne gestion de l'argent. Au tableau N°12, 52% déclarent bénéficier du crédit de financement, 44% indiquent le renforcement des capacités.

Pour les responsables des groupes solidaires, les retombées socio-économiques dans les activités des membres sont indiquées dans le tableau N°21 : 43,3% soulignent le renforcement des activités génératrices de revenu, 26,7% indiquent l'initiation à la bonne gestion de l'argent par la pratique de l'épargne et l'investissement, 16,7% parlent de l'acquisition d'une vision entrepreneuriale solidaire, et 13,3% parle de l'achat d'une parcelle et/ou la construction d'une maison.

Les résultats ci-dessus confirment la deuxième hypothèse selon laquelle les retombées socio-économiques des groupes solidaires dans les activités de leurs membres seraient la création des activités génératrices de revenu, initiation à la bonne gestion de l'argent et au développement d'une vision entrepreneuriale solidaire.

Comparativement aux travaux antérieurs, BIDUBULA JUWA (2010), à travers des enquêtes menées au Sud-Kivu, a découvert que les performances financières et sociales du système des mutuelles solidaires semblent encore peu significatives car il s'observe de petites cotisations, faibles montants des crédits et des interventions sociales octroyés en cas de sinistre, corrélation négative entre l'âge et les taux de recouvrement des cotisations, etc. Quant à MICHAL MATUL et al. (2009), ils indiquent que la majorité des populations vivent dans la pauvreté et de ce fait, sont exclues des services sociaux et avantages divers dont bénéficie une couche sociale minoritaire de travailleurs du secteur formel et de fonctionnaires.

➤ **Des stratégies à mettre en place pour pérenniser l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires**

Les propositions des membres des groupes solidaires ressortent dans le tableau N°13 : 44% pensent qu'il faut développer les capacités entrepreneuriales des membres, 32% disent qu'il faut mettre en place un fonds de financement des projets d'affaires, 22,7% proposent d'organiser les acteurs en réseaux solidaires.

Les stratégies proposées par les responsables des groupes solidaires sont indiquées dans le tableau N°22 : développer les capacités entrepreneuriales des membres pour 40%, intégrer l'apprentissage des métiers parmi les activités des groupes solidaires pour 33,3%, mettre en place un fonds de financement des projets d'affaires pour 20%, organiser les acteurs en réseaux solidaires pour 6,7%.

De ce fait, la dernière hypothèse est confirmée, selon laquelle les stratégies pour pérenniser l'insertion socio-économique seraient : mettre en place un fonds de financement des projets d'affaires, développer les capacités entrepreneuriales des membres, et organiser les acteurs en réseaux solidaires.

Dans cette optique, BIDUBULA JUWA (2010) a proposé qu'il y ait un appui particulier de la part du gouvernement pour la formalisation et accompagnement institutionnel pour faciliter leur coopération avec des organisations de développement à l'échelle nationale ou internationale, et le renforcement des capacités des animateurs de ces structures en techniques de gestion administrative et financière, de mobilisation communautaire et d'entreprenariat solidaire.

## CONCLUSION PARTIELLE

Dans ce chapitre, nous avons présenté la méthodologie de recherche ainsi que les résultats de l'enquête avant de procéder à leur discussion. Ainsi, cette enquête nous a permis de mettre en évidence les mécanismes mis en place par les groupes solidaires pour l'insertion socio-économique de leurs membres, identifier les avantages de la mise en œuvre de ces mécanismes dans les activités des membres ainsi que des stratégies susceptibles d'assurer la pérennisation de l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires. À travers la discussion des résultats de l'enquête, les hypothèses de recherche ont été confirmées.

## **Chapitre IV. STRATEGIES D'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES MEMBRES DES GROUPES SOLIDAIRES EN VILLE DE GOMA**

### **IV.0. INTRODUCTION**

Ce dernier chapitre est consacré à la formulation des stratégies dans le cadre de notre recherche sur l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires au niveau de la ville de Goma. A travers la problématique et la revue de littérature, nous nous sommes rendu compte que les groupes solidaires peuvent jouer un rôle prépondérant dans la mobilisation des acteurs locaux, leur organisation en équipes solidaire, la promotion des activités génératrices de revenus, etc.

En effet, les résultats de notre recherche ont mis en évidence les mécanismes mis en place par les groupes solidaires pour faciliter l'insertion socio-économique de leurs membres en ville de Goma, notamment l'octroi de crédit, la facilitation de la constitution de l'épargne et la capacitation entrepreneuriale.

Cependant, les retombées socio-économiques des mécanismes en place sont encore limitées suite notamment à l'insuffisance de capitaux et le travail dans l'informel. Les résultats soulignent que 73,3% des groupes solidaires ont le statut d'association sans but lucratif sans avoir rempli les formalités administratives nécessaires, et que seulement 15,4% ont pu remplir les formalités.

Dès lors, des nouvelles stratégies ont été proposées dans le but de renforcer et pérenniser l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires. Pour y arriver, nous commençons par rappeler les stratégies anciennes, celles qui ont été mises en œuvre jusqu'à présent tout en soulignant leurs limites.

### **III.1. ANCIENNES STRATEGIES**

Dans cette section, notre réflexion sera focalisée autour de principales résolutions antérieurs ou mécanismes mis en œuvre en puisant également dans les travaux antérieurs.

l'octroi de crédit, la capacitation entrepreneuriale, le financement de micro-entreprises, 10% parlent de la constitution de l'épargne et du travail en réseau.

N°19 : 53,3% indiquent l'octroi de crédit est le principal mécanisme mis en place, 13,3% indiquent respectivement la capacitation entrepreneuriale et le financement de micro-entreprises, 10% parlent de la constitution de l'épargne et du travail en réseau. 31,1% soulignent la facilitation de la constitution de l'épargne

- **Stratégie de microcrédit** : Cette stratégie est indiquée par 53,3% des responsables des groupes solidaires. La littérature est abondante à ce sujet, et démontre à quel point la microfinance contribue à la lutte contre la pauvreté à travers les groupes de solidarité. Ainsi, BIDUBULA JUWA<sup>34</sup> renseigne que le niveau d'accès des pauvres aux mécanismes de microfinance reste faible car les institutions qui les offrent sont trop rigides ou inexistantes en milieu pauvre, avec des conditions d'accès très sélectives, des délais et conditions d'accès au crédit limitatifs, etc. En Afrique et en Amérique Latine, seulement 6% des familles les plus pauvres ont accès aux services de microfinance. On note aussi que seulement environ 2,6 % de la population vivant avec moins de 2 dollars US par jour est couverte par des mécanismes de micro-assurance en Afrique.<sup>7</sup> En milieu rural, l'essentiel du financement et de la protection sociale est jusque là réalisé par des mécanismes mis en place et organisés par des ruraux eux-mêmes (les tontines, les mutuelles, l'entraide, la solidarité familiale, et très récemment les mutuelles de solidarité).
- **Stratégie de capacitation entrepreneuriale** : Il s'agit d'un mécanisme mis en place par les groupes solidaires selon 13,3% des enquêtés. Cette stratégie permet à certains groupes solidaires de former leurs membres en création et gestion des activités génératrices de revenu mais aussi en gestion financière collective (associations villageoises d'épargne et de crédit). C'est dans cette optique que s'inscrit l'appui des organismes comme CAIRE International ou Banque Mondiale pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin.
- **Stratégie de financement de micro-entreprises** : Cette stratégie est plutôt rare dans les pratiques des groupes solidaires. Très peu d'entre eux parviennent à constituer un fonds solidaire de financement des activités génératrices de revenu. Cette approche va bien au-delà de la micro-crédit ordinaire dans les groupes solidaires pour les besoins courants. L'aspect micro-crédit intervient à ce niveau dans le financement de petits projets d'affaires à l'échelle locale.
- **Stratégie de constitution de l'épargne** : Quasiment tous les membres des groupes solidaires enquêtés soutiennent qu'en étant membres effectifs, ils ont appris à épargner avec les autres. Pour les membres des AVEC, à chaque fin d'un cycle, ils se rendent

---

<sup>34</sup> BIDUBULA JUWA, Op. cit

compte à quel point le groupe solidaire leur a permis de constituer de l'épargne sur une période raisonnable.

- **Stratégie de travail en réseau** : Il est toujours bénéfique de collaborer avec d'autres groupes afin d'échanger des expériences et se faciliter mutuellement les tâches. Aussi, certains enquêtés ont avoué que le travail en réseau avec tant d'autres groupes solidaires et organismes d'appui a été déterminant.
- **Stratégie d'utilisation des outils de gestion** : L'utilisation efficace des outils de gestion est indispensable au management des ressources humaines, l'atteinte des objectifs de l'organisation et donc, pour la réussite des interventions de développement. Cependant, partant de la recherche réalisée par Urbain BAHANI (2012), beaucoup de facteurs menacent l'atteinte des objectifs tel que planifiés par les groupes solidaires, dont l'insuffisance de la mise en œuvre des outils de gestion et comptables et la non régularité dans les enregistrements des opérations journalières. C'est ainsi qu'il a proposé la mise sur pied d'un classement approprié et la tenue régulière de tous les documents ayant rapport avec la bonne gestion quotidienne, comme nous pouvons également le recommander.

### **III.2. JUSTIFICATION DES NOUVELLES STRATEGIES**

A ce niveau, nous formulons de nouvelles stratégies susceptibles de promouvoir l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires. Nous ne prétendons pas affirmer que les anciennes stratégies sont inefficaces ou inadaptées à la situation, mais nous pensons que de par la manière dont les anciennes stratégies étaient mises en œuvre, de nombreuses lacunes se sont manifestées. Ainsi, plutôt que de rejeter ces stratégies anciennes, nous allons les adapter au contexte socio-économique des membres des groupes solidaires pour leur efficacité, mais aussi en ajouter d'autres jugées pertinentes.

### **III.3. OBJECTIFS DES STRATEGIES NOUVELLES**

L'objectif global des nouvelles stratégies est de favoriser durablement l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires afin de lutter efficacement contre la pauvreté.

De manière spécifique, les objectifs suivants méritent l'attention :

- Moderniser, gérer efficacement et développer les groupes solidaires pour l'intérêt de tous ;

- Faire des membres des groupes solidaires de vrais entrepreneurs tant économiques que sociaux ;
- Accompagner efficacement des membres des groupes solidaires dans leurs activités solidaires.

#### **III.4. PRESENTATION DES AXES DU PLAN STRATEGIQUE CHOISI**

Les nouvelles stratégies proposées sont formulées autour des axes suivants :

##### **III.2.1. Stratégie de microcrédit pour le financement des AGR**

Cette nous semble être la clé de l'autonomisation et du développement harmonieux des groupes solidaires, notamment à travers la mise en place d'un fonds de financement des projets d'affaires. In est donc nécessaire que les groupes solidaires se modernise et se formalise pour leur développement durable.

Ainsi, la mise en œuvre de cette stratégie nécessite des interventions à plusieurs niveaux :

- La conception d'une politique de microcrédit de financement solidaire ;
- Le développement des compétences pour les membres, surtout ceux qui assument des responsabilités ;
- La mise en place d'un fonds solidaires de financement des projets d'affaires.

##### **III.2.2. Stratégie d'accroissement du rendement**

Cette stratégie est intimement liée à la précédente, avec comme nuance de mettre l'accent sur la gestion courante des activités génératrices de revenu. Elle a été proposée par les enquêtés du fait que leurs activités entrepreneuriales sont souvent handicapées par la petitesse, la technologie rudimentaire et l'insuffisance des capitaux pour leur expansion.

Précisons en passant qu'une activité génératrice de revenu (AGR) est toute activité consistant à produire des biens ou des services et/ou à transformer des produits en vue de les vendre. A la différence des actions sociales ou humanitaires dont la communauté bénéficie et qui ne génèrent pas de revenus directement, les AGR bénéficient, en premier lieu, à la personne, au groupe de personnes ou à l'organisation qui les mettent en œuvre. En tant qu'activités économiques, elles obéissant aux lois du marché, doivent être rentables et pérennes.

### **III.2.3. Stratégie d'utilisation des outils de gestion pour la traçabilité et la bonne gouvernance**

Cette stratégie vise la professionnalisation dans la mise en œuvre des outils de gestion, c'est-à-dire l'amélioration des outils existants et l'intégration d'autres à concevoir devront être utilisés en bon escient. Les principaux sont :

- Manuel des procédures de gestion administrative et financière ;
- Une base de données pour une gestion informatisée des opérations des groupes solidaires ;
- Code disciplinaire des membres ;
- Canevas d'élaboration des projets ;
- Modèles de contrats de travail ;
- Modèles de rapport journalier ;
- Livres de caisse et de banque ;
- Rapports financiers et audits ;
- Un site Web, etc.

### **III.2.4. Autres axes stratégiques**

En plus des axes stratégiques principaux ci-dessus, quelques autres axes complémentaires sont jugées utiles. Il s'agit de :

- ❖ Le réseautage professionnel et le partenariat ;
- ❖ L'intégration de l'apprentissage des métiers parmi les activités des groupes solidaires ;
- ❖ La promotion de la performance des ressources humaines.

### **III.5. RESPONSABILITES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES**

Après avoir décrit les nouvelles stratégies à mettre en place, nous présentons ci-après, dans un tableau synthétique, la répartition des responsabilités pour la mise en œuvre desdites stratégies. Il est ainsi question de préciser pour chacune d'elle :

- QUI : le responsable de la mise en œuvre ;
- QUAND : Période de la mise en œuvre ;
- COMMENT : Moyens de la mise en œuvre ;
- AVEC QUI : Parties prenantes à la mise en œuvre ;
- POURQUOI : Justification de la stratégie sous l'angle de résultats escomptés.

**Tableau N° 23 : Répartition des responsabilités pour la mise en œuvre stratégies**

STRATEGIE	QUI	QUAND	COMMENT	AVEC QUI	POURQUOI
Stratégie de microcrédit pour le financement des AGR	Comité de Gestion de Groupe Solidaire	Mise en œuvre annuelle (crédit à court terme)	Création d'un fonds solidaire de financement des AGR ; Développement des compétences entrepreneuriales des membres.	Tous les membres disposant d'activités génératrices de revenu ou souhaitant en créer.  Les partenaires d'appui à l'entrepreneuriat solidaire.	Favoriser l'intégration socio-économique des membres et leur autonomie.
Stratégie d'accroissement du rendement	Membres responsables d'AGR ou micro-entreprises	De façon permanente	Accroissement du chiffre d'affaires ; amélioration de la technologie et augmentation des capitaux investis.	Les partenaires d'appui à l'entrepreneuriat solidaire. Bailleurs de fonds.	Créer des emplois en développant les initiatives entrepreneuriales des membres.
Stratégie d'utilisation des outils de gestion pour la traçabilité et la bonne gouvernance	Comité de Gestion de Groupe Solidaire	De façon permanente	Manuel de procédures ; Base de données ; Rapports financiers ; Site Web, ...	Membres et partenaires techniques des groupes solidaires.	Améliorer le système de gestion des groupes solidaires pour leur performance.

Le réseautage professionnel et le partenariat	Comité de Gestion de Groupe Solidaire	De façon permanente	Partenariats locaux, nationaux et internationaux		
L'intégration de l'apprentissage des métiers parmi les activités des groupes solidaires	Comité de Gestion de Groupe Solidaire	De façon permanente	Mise en place des centres d'apprentissage et encadrement en arts et métiers.	Membres, Partenaires et bailleurs de fonds.	Rendre les membres capables d'initier et réaliser diverses activités par eux-mêmes.
La promotion de la performance des ressources humaines	Comité de Gestion de Groupe Solidaire	De façon permanente	Développement des compétences managériales et de leadership.	Partenaires, experts et coaches.	Développer le leadership communautaire en vue du développement organisationnel.

## CONCLUSION GENERALE

Au bout de notre travail, rappelons qu'il a porté sur « *Insertion socio-économique des membres des groupes solidaires dans la ville de Goma : Contexte et perspectives* ». Au cours de ce travail, notre préoccupation majeure a été d'étudier les mécanismes d'insertions socio-économique des membres des groupes solidaires, dégager leurs limites et proposer des stratégies adéquates. De manière spécifique, les objectifs suivants ont été poursuivis :

- Identifier et comprendre les mécanismes mis en place par les groupes solidaires pour l'insertion socio-économique de leurs membres ;
- Analyser les retombées de la mise en œuvre de ces mécanismes dans les activités des membres et déterminer les limites ;
- Formuler des stratégies susceptibles d'assurer la pérennisation de l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires.

Ainsi, notre travail est partie d'une problématique construite autour des questions de recherche ci-après :

1. Quels sont les mécanismes mis en place par les groupes solidaires pour faciliter l'insertion socio-économique de leurs membres en ville de Goma ?
2. Quelles sont les retombées socio-économiques dans les activités de leurs membres en ville de Goma ?
3. Quelles stratégies faut-il mettre en place pour pérenniser l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires ?

Afin de répondre provisoirement aux questions ci-dessus, les hypothèses ci-après ont été émises :

1. Les mécanismes mis en place par les groupes solidaires pour faciliter l'insertion socio-économique de leurs membres en ville de Goma seraient la constitution de l'épargne, l'octroi de crédit, la capacitation entrepreneuriale ainsi que le travail en réseau.
2. Les retombées socio-économiques des groupes solidaires dans les activités de leurs membres seraient la création des activités génératrices de revenu, initiation à la bonne gestion de l'argent et au développement d'une vision entrepreneuriale solidaire.
3. Les stratégies pour pérenniser l'insertion socio-économique seraient : mettre en place un fonds de financement des projets d'affaires, développer les capacités entrepreneuriales des membres, et organiser les acteurs en réseaux solidaires.

Sur le plan méthodologique, nous nous sommes servis des méthodes descriptive et analytique, appuyées par la technique documentaire, l'interview, le questionnaire et la

technique statistique. Du point de vue de l'enquête, notre échantillon a été constitué de 120 enquêtés, dont 90 membres des groupes solidaires de la ville de Goma et 30 responsables de ces groupes. La collecte des données sur le terrain s'est réalisée au cours des mois mai à juillet 2020; les données collectées ont ensuite été traitées à l'aide de l'outil informatique en utilisant le logiciel SPSS.

Après analyse et discussion des données de l'enquête, la recherche a abouti aux résultats qui suivent :

✓ Concernant les mécanismes mis en place par les groupes solidaires pour faciliter l'insertion socio-économique de leurs membres en ville de Goma, le tableau N°8 nous donne les conceptions membres de groupes solidaires dont 75% affirment l'existence de mécanismes d'insertion socio-économique au sein de leurs groupes solidaires respectifs. Au tableau N°9, 43,3% d'entre eux indiquent l'octroi de crédit, 31,1% soulignent la facilitation de la constitution de l'épargne, 7,8% parlent de la capacitation entrepreneuriale. Dans le tableau N°19, les mécanismes en place sont également mis en évidence par les responsables des groupes solidaires dont 53,3% indiquent l'octroi de crédit est le principal mécanisme mis en place, 13,3% indiquent respectivement la capacitation entrepreneuriale et le financement de micro-entreprises, 10% parlent de la constitution de l'épargne et du travail en réseau.

✓ Quant aux retombées socio-économiques dans les activités de leurs membres en ville de Goma, avis des membres des groupes solidaires ressortent dans le tableau N°10 : 36% indiquent la création des activités génératrices de revenu, 22,7% l'initiation la bonne gestion de l'argent, 13,3% parlent de la création des activités génératrices de revenu et l'initiation la bonne gestion de l'argent. Au tableau N°12, 52% déclarent bénéficier du crédit de financement, 44% indiquent le renforcement des capacités. Pour les responsables des groupes solidaires (tableau N°21), 43,3% soulignent le renforcement des activités génératrices de revenu, 26,7% indiquent l'initiation à la bonne gestion de l'argent par la pratique de l'épargne et l'investissement, 16,7% parlent de l'acquisition d'une vision entrepreneuriale solidaire, et 13,3% parle de l'achat d'une parcelle et/ou la construction d'une maison.

✓ Pour ce qui est des stratégies à mettre en place pour pérenniser l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires, les propositions des membres des groupes solidaires ressortent dans le tableau N°13 : 44% pensent qu'il faut développer les capacités entrepreneuriales des membres, 32% disent qu'il faut mettre en place un fonds de financement des projets d'affaires, 22,7% proposent d'organiser les acteurs en réseaux solidaires. Dans le tableau N°22, les responsables des groupes solidaires ont proposé : développer les capacités

entrepreneuriales des membres pour 40%, intégrer l'apprentissage des métiers parmi les activités des groupes solidaires pour 33,3%, mettre en place un fonds de financement des projets d'affaires pour 20%, organiser les acteurs en réseaux solidaires pour 6,7%.

Enfin, après la discussion des résultats obtenus, nous nous sommes rendu compte que les hypothèses sont confirmées. En définitive, nous nous sommes servi des résultats obtenus pour formuler des nouvelles stratégies après avoir analysé les anciennes.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. OUVRAGES

1. ALLEN H. et STAEHLE M., *Guide du programme VSLA : manuel des opérations de terrain*, Ed. IRC, 2006.
2. BIDUBULA JUWA, *Microfinance, micro-assurance et structuration du milieu pauvre : Etat des lieux des mutuelles de solidarité au Sud-Kivu, RDC*, GRAP3A, 2010.
3. CENTRE DE COMMERCE INTERNATIONAL, *Le marketing des produits de l'artisanat et des arts visuels : Le rôle de la propriété intellectuelle. Guide pratique*, CCI/OMPI, Genève, 2003.
4. CNCC : *Quel avenir pour le commerce de proximité dans les quartiers ?*, Ed. CNCC, Paris, juin 2013.
5. DELALANDE L. et PAQUETTE C., *Microfinance et réduction de la vulnérabilité*, 2007.
6. DICOS ENCARTA, *Dictionnaire français*, 2016.
7. DUQUET Diane et al., *L'insertion sociale et professionnelle, une responsabilité à partager : Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation*, Ed. CSE, Québec, 2007.
8. ELHAGJ, S. et FABRIZIO, T., *Formation au petit commerce : Questions et Réponses*, AEJT/TMJA, Dakar, 2006,
9. INTERNATIONAL RESCUE COMMITTEE, *Guide de l'animateur des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC)*, Ed. IRC, 2012.
10. JACQUEMOT, P. et RAFFINOT, M., *La nouvelle politique économique en Afrique*, Ed. EDICEF/AUPELF, 1993.
11. MICHAL MATUL et al., *Etat des lieux de la micro-assurance en Afrique*, Ed. OIT, 2009.
12. MICROSOFT, *Encyclopédie Encarta*, Ed. Microsoft Corporation, 2016.
13. MINISTERE DES PME, *Charte des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, 2009.
14. OLANREWaju Smith et al., *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone : Enjeux, concepts et méthodes*, Ed. CIRAD & CRDI, Dakar, 2004.
15. PINTO et GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*, 11<sup>e</sup> éd., Dalloz, Paris, 2009.
16. ROSSIER F. et TAILLEFER B., *Guide de la mutuelle de solidarité, Des communautés de base s'organisent autour de finance et solidarité*, mars 2005.
17. TAILLEFER Bernard, *La mutuelle de solidarité : manuel de formation*, Dakar, 2012.
18. YAO ASSOGBA, *Développement communautaire en Afrique : Comprendre la dynamique des populations*, Ed. PUL, 2008.

## II. COURS ET MEMOIRES

19. BWENGE Jean-Pierre, *Cours d'entrepreneuriat*, inédit, ISMGL/Goma, 2010.
20. MAOMBI BENI, Etude sur la lutte contre la pauvreté urbaine par la promotion des activités génératrices de revenu (AGR), Mémoire inédit, U.PRO.G.L, 2014-2015.

## III. RAPPORTS ET AUTRES DOCUMENTS

21. Arrêté N° 01/037/CAB/GP-NK/98 portant création d'un nouveau quartier dans la ville de Goma.
22. MAIRIE DE GOMA, rapport annuel 2019.
23. MAIRIE DE GOMA, Rapport annuel sur l'administration des territoires et décentralisation de la ville de Goma en 2011.
24. MAISON DE L'ARTISAN, *Indicateurs géographiques pour produits non agricoles : Cas de l'artisanat marocain*, Maroc, 2013, in « <http://www.mda.ma> ».

# ANNEXES

## QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Nous sommes étudiant de l'ISTGA régulièrement inscrit en deuxième année de Licence en Gestion de Développement. Actuellement, nous sommes en train de mener une enquête dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire.

En effet, notre travail porte sur « **Insertion socio-économique des membres des groupes solidaires dans la ville de Goma : Contexte et perspectives** ».

Afin de mener à bien cette recherche, nous vous soumettons ce questionnaire pour que vous nous aidiez à récolter les informations nécessaires à la rédaction de notre travail.

Nous vous garantissons l'anonymat et vous remercions anticipativement.

### A. IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

1. Sexe

a. Masculin

b. Féminin

2. Etat Civil

a. Célibataire

b. Marié(e)

c. Divorcé(e)

d. Veuf(veuve)

3. Age

a. De 18 à 30 ans

b. De 30 à 50 ans

c. Plus de 50 ans

4. Profession

a. Commerçant(e)

b. Ménagère

c. Artisan

d. Enseignant

e. Etudiant(e)

5. Niveau d'études

a. Primaire

b. Secondaire

c. Supérieur

d. Sans niveau

**B. QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX MEMBRES DES GROUPES SOLIDAIRES**

1. Dans quel groupe solidaire appartenez-vous ?

.....  
.....

2. Votre groupe solidaire a-t-il de mécanismes d'insertion socio-économique en faveur de ses membres ?

Oui  Non

3. Que fait le groupe solidaire afin de vous faciliter l'insertion socio-économique ?

- La constitution de l'épargne
- L'octroi de crédit
- La capacitation entrepreneuriale
- Le travail en réseau
- Autre (à spécifier) :

.....

4. Quelles sont les retombées socio-économiques dans vos activités en tant que membre ?

- La création des activités génératrices de revenu
- Initiation la bonne gestion de l'argent
- Le développement d'une vision entrepreneuriale solidaire
- Autre (à spécifier) :

.....

5. Votre groupe solidaire vous accompagne-t-il dans le développement de votre initiative entrepreneuriale ?

Oui  Non

6. Si oui, de quelle manière êtes-vous accompagnés ?

- Crédit de financement
- Formalités administratives
- Renforcement des capacités
- Autre (à spécifier) :

.....

7. Que préconisez-vous pour la pérennisation de l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires ?

- Mettre en place un fonds de financement des projets d'affaires
- Développer les capacités entrepreneuriales des membres
- Organiser les acteurs en réseaux solidaires
- Autre (à spécifier) :

.....

### QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX RESPONSABLES DES GROUPES SOLIDAIRES

1. Quelle est la dénomination de votre groupe solidaire d'appartenance ?

.....

2. Quelle responsabilité ou fonction assumez-vous au sein de votre groupe solidaire ?

.....

3. Depuis quand votre groupe solidaire fonctionne en ville de Goma ?

- Moins d'1 an
- 1 à 3 ans
- 4 à 5 ans
- Plus de 5 ans

4. Quel est le statut (la nature) juridique de votre groupe solidaire ?

- Une ASBL
- Une Mutuelle
- Une AVEC
- Une Coopérative
- Autres (à spécifier) : .....

5. Votre groupe solidaire est-il légalement reconnu ?

Oui  Non

6. Si oui, quels sont les documents légaux en votre possession ?

- Statuts notariés
- Règlement intérieur
- Enregistrement ministériel
- Autorisation de fonctionnement
- Autres (à spécifier) : .....

7. Quels sont les mécanismes mis en place par les groupes solidaires pour faciliter l'insertion socio-économique de leurs membres en ville de Goma ?

- La constitution de l'épargne
- L'octroi de crédit
- La capacitation entrepreneuriale
- Le travail en réseau
- Autres (à spécifier) : .....

8. Quel a été l'évolution des effectifs de vos membres pendant les trois dernières années ?

ANNEES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
2017			
2018			
2019			

9. Quelles sont les retombées socio-économiques dans les activités de leurs membres en ville de Goma ?

- La création des activités génératrices de revenu
- Initiation la bonne gestion de l'argent
- Le développement d'une vision entrepreneuriale solidaire
- Autre (à spécifier) : .....

10. Que préconisez-vous pour la pérennisation de l'insertion socio-économique des membres des groupes solidaires ?

- Mettre en place un fonds de financement des projets d'affaires
- Développer les capacités entrepreneuriales des membres
- Organiser les acteurs en réseaux solidaires
- Autre (à spécifier) : .....

## TABLE DES MATIERES

<i>DECLARATION DE L'ETUDIANT</i> .....	I
<i>CERTIFICATION DU DIRECTEUR</i> .....	I
DEDICACE.....	II
REMERCIEMENTS .....	III
ABREVIATIONS, SIGLES ET SIGNES CONVENTIONNELS .....	IV
Liste des tableaux et figures.....	V
RESUME DU TRAVAIL.....	VI
<b>SUMMARY OF THE WORK</b> .....	<b>VII</b>
<b>Chapitre 0. INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>- 1 -</b>
<i>0.1. ETAT DE LA QUESTION</i> .....	- 1 -
<i>0.2. PROBLEMATIQUE</i> .....	- 4 -
<i>0.3. HYPOTHESES DU TRAVAIL</i> .....	- 6 -
<i>0.4. OBJECTIFS DU TRAVAIL</i> .....	- 6 -
<i>0.5. CHOIX ET INTERET DU SUJET</i> .....	- 7 -
0.5.1. Choix du sujet.....	- 7 -
0.5.2. Intérêt du sujet.....	- 7 -
<i>0.6. DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE</i> .....	- 7 -
<i>0.7. SUBDIVISION DU TRAVAIL</i> .....	- 7 -
<b>Chapitre I : PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE</b> .....	<b>- 9 -</b>
<i>I.1. HISTORIQUE DE LA VILLE DE GOMA</i> .....	- 9 -
<i>I.2. PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE</i> .....	- 11 -
<i>I.3. ASPECT DEMOGRAPHIQUE</i> .....	- 12 -
<i>I.4. ORGANISATION ADMINISTRATIVE</i> .....	- 13 -
<b>Chapitre II : GENERALITES THEORIQUES SUR LES GROUPES SOLIDAIRES ET L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE</b> .....	<b>- 15 -</b>
<i>II.1. CADRE CONCEPTUEL ET OPERATIONNEL DU TRAVAIL</i> .....	- 15 -
<i>II.1.1. Les concepts et leur relation</i> .....	- 15 -
<i>II.1.2. Cadre de recherche</i> .....	- 16 -

a) Cadre conceptuel.....	16 -
b) Cadre opérationnel.....	16 -
<i>II.2. NOTIONS SUR LES GROUPES SOLIDAIRES.....</i>	<i>17 -</i>
<i>II.2.1. Les Mutuelles de Solidarité (MUSO).....</i>	<i>17 -</i>
a) Processus de création d'une mutuelle solidaire.....	17 -
b) Principes de bases et gouvernance d'une mutuelle solidaire.....	18 -
c) Fonctionnement des caisses de la mutuelle solidaire.....	20 -
<i>II.2.2. Les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC).....</i>	<i>21 -</i>
I.2.2.1. Historique des AVEC.....	21 -
I.2.2.2. Principes de fonctionnement des AVEC.....	22 -
I.2.2.3. Les AVEC et le développement socio-économique en RDC.....	23 -
<i>II.3. NOTION SUR L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE.....</i>	<i>24 -</i>
II 3.1. La perception de l'insertion socio-économique.....	24 -
II.3.2. Insertion socio-économique par le petit commerce.....	25 -
II.3.3. Insertion par l'artisanat.....	26 -
II.3.4. Insertion par le petit élevage et l'agriculture urbaine ou périurbaine.....	28 -
<i>II.4. ETAT DES LIEUX DES GROUPES SOLIDAIRES A GOMA.....</i>	<i>29 -</i>
<b>Chapitre III. APPROCHE METHODOLOGIQUE, PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS DE L'ENQUETE.....</b>	<b>34 -</b>
<i>III.1. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....</i>	<i>34 -</i>
III.1.1. Population d'étude.....	34 -
III.1.2. Échantillonnage.....	34 -
III.1.3. Estimation de la taille de l'échantillon.....	34 -
III.1.4. Critères d'inclusion et d'exclusion.....	35 -
III.1.5. Méthodes, techniques et outils de collecte des données.....	36 -
<i>III.2. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE.....</i>	<i>37 -</i>
III.2.1. Objectifs de l'enquête.....	37 -
III.2.2. Caractéristiques sociodémographiques des unités statistiques.....	37 -
III.2.3. Interprétation des résultats de l'enquête.....	39 -
III.2.3.1. Résultats sur le questionnaire adressé aux membres des groupes solidaires .-	39 -
III.2.3.2. Résultats sur le questionnaire adressé aux responsables des groupes solidaires....	43 -
<i>III.3. DISCUSSION DES RESULTATS DE L'ENQUETE.....</i>	<i>47 -</i>
<i>CONCLUSION PARTIELLE.....</i>	<i>49 -</i>
<b>Chapitre IV. STRATEGIES D'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES MEMBRES DES GROUPES SOLIDAIRES EN VILLE DE GOMA.....</b>	<b>50 -</b>
<i>IV.0. INTRODUCTION.....</i>	<i>50 -</i>

<b>III.1. ANCIENNES STRATEGIES</b> .....	- 50 -
<b>III.2. JUSTIFICATION DES NOUVELLES STRATEGIES</b> .....	- 52 -
<b>III.3. OBJECTIFS DES STRATEGIES NOUVELLES</b> .....	- 52 -
<b>III.4. PRESENTATION DES AXES DU PLAN STRATEGIQUE CHOISI</b> .....	- 53 -
III.2.1. Stratégie de microcrédit pour le financement des AGR.....	- 53 -
III.2.2. Stratégie d'accroissement du rendement.....	- 53 -
III.2.3. Stratégie d'utilisation des outils de gestion pour la traçabilité et la bonne gouvernance .....	- 54 -
III.2.4. Autres axes stratégiques .....	- 54 -
<b>III.5. RESPONSABILITES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES</b> .....	- 54 -
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	- 57 -
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	- 60 -
I. OUVRAGES.....	- 60 -
II. COURS ET MEMOIRES .....	- 61 -
III. RAPPORTS ET AUTRES DOCUMENTS .....	- 61 -
<i>QUESTIONNAIRE D'ENQUETE</i> .....	A
<i>QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX RESPONSABLES DES GROUPES SOLIDAIRES</i> .....	C
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	E